

Un livret proposé par l'Union Régionale des Centres Sociaux
et Socioculturels des Pays de la Loire



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT

DU POUVOIR D'AGIR

DES JEUNES (ET DES MOINS JEUNES)

ÉDITION 2023

AVANT-PROPOS

Après avoir porté une formation/action consacrée à la participation des habitant·e·s (cf. «*les chemins de la participation*»), l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire s'est emparée de la question du Pouvoir d'Agir des jeunes et des pratiques d'animation jeunesse.

En 2017, nous avons initié une formation/action nommée « **Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes** ». Avec cette formation/action ambitieuse, nous avons la volonté de favoriser la prise de recul sur nos pratiques d'animation jeunesse et de penser cette dernière, comme un levier pour développer le Pouvoir d'Agir et la citoyenneté des jeunes.

Nous souhaitons non seulement faire évoluer les pratiques, mais aussi affirmer et faire reconnaître les Centres Sociaux comme des espaces privilégiés où les jeunes, habitant·e·s à part entière, peuvent exprimer leur citoyenneté.

Ainsi, **17 Centres Sociaux** de notre réseau se sont mobilisés pendant 4 séminaires et 3 conférences. Au total, ce sont **43 bénévoles et professionnel·le·s** qui ont suivi l'ensemble de la démarche et ont embarqué leurs structures par le partage de leurs réflexions et de leurs expérimentations, tout en sensibilisant leurs partenaires à cette nouvelle façon de concevoir l'animation jeunesse.

À l'issue de l'édition 2017, notre réseau a imaginé le kit ludique «*Super Pouvoir d'Agir des Jeunes*», permettant l'outillage pour ceux et celles qui voulaient poursuivre la dynamique, ou l'acculturation pour ceux et celles qui souhaitaient s'emparer de ce sujet.

Forts des retours et impacts de cette démarche autour du Pouvoir d'Agir des Jeunes, nous avons proposé une nouvelle édition en 2022, cette fois-ci sur l'Ouest de la Loire-Atlantique. Elle a regroupé **38 participant·e·s, élus, bénévoles et professionnel·le·s de 16 structures**. Cette édition se distinguait par l'implication des partenaires institutionnels, de la genèse du projet à l'animation des séminaires de formation (*Département, CAF et DSDEN*). À noter également, la volonté d'ouvrir cette formation aux collectivités et associations qui souhaitaient cheminer aux côtés des Centres Sociaux de notre Réseau.

En 2023, nous avons souhaité proposer une nouvelle version de ce livret (édité initialement en 2018) pour le compléter des apports de la formation/action 2022 et de quelques exemples donnant à lire l'impact de la démarche.

Ce livret se veut un document d'exploration pour toutes les personnes qui souhaitent inspirer leur pratique **pour un engagement toujours plus citoyen des jeunes et des moins jeunes**.

Bernard Sonnerly, Président de l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire.

SOMMAIRE

1. Les Centres Sociaux au service du développement du Pouvoir d'Agir des Habitant·e·s 3

- ★ L'action des Centres Sociaux au service du développement du Pouvoir d'Agir des habitants 4
- ★ Les sources d'inspiration contribuant à la façon de penser le Pouvoir d'Agir dans le réseau des Centres Sociaux 6
- ★ Les jeunes, des citoyens à part entière : Le Pouvoir d'Agir, c'est aussi pour eux ! 10

2. Une démarche de formation/action pour « Développer le Pouvoir d'Agir des jeunes » 13

- ★ Un engagement fort de l'Union des Centres Sociaux des Pays de la Loire : Miser sur le Développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes 14
- ★ À propos de la démarche de Formation/action « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes » 15
- ★ Un processus d'accompagnement favorisant le Développement du Pouvoir d'Agir 18

3. La nécessité de changer de regard sur la jeunesse et faire évoluer nos postures 21

- ★ La nécessité de changer de regard sur la jeunesse 22
- ★ Politiques de jeunesse et Pouvoir d'Agir 26
- ★ Accompagner le Pouvoir d'Agir des jeunes : une question de postures 31

4. Un Processus pour accompagner le développement du Pouvoir d'Agir 41

- ★ Phase 1 du processus : La phase d'écoute 42
- ★ Phase 2 du processus : la phase du groupe 50
- ★ Phase 3 du processus : la phase d'action dans l'espace public 59

5. Le Pouvoir d'Agir des jeunes en action 67

- ★ Des espaces permettant l'expression du Pouvoir d'Agir des Jeunes 68
- ★ Projets, financement et évaluation 74
- ★ Paroles de jeunes et animateurs concernés 78

Pour Aller plus loin 82

Conclusion 83

Remerciements 84



1

LES CENTRES SOCIAUX AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES HABITANT·E·S

Depuis leur création, les Centres Sociaux défendent l'idée que les habitant·e·s sont les mieux placés pour pouvoir agir sur ce qui les concerne. Dans les projets, une attention particulière est donnée pour permettre aux habitant·e·s de prendre la place qui leur revient. Mais qu'en est-il des jeunes ? Sont-ils considérés comme des habitant·e·s à part entière ?

L'ACTION DES CENTRES SOCIAUX AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

« Notre épanouissement personnel et collectif passe par la possibilité concrète d'agir sur ce qui est important pour nous. »

Yann Le Bossé - Soutenir sans prescrire

Depuis leur création, les Centres Sociaux ont pour objectif de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie. En effet, les Centres Sociaux ne sont pas de simples espaces d'animation socioculturelle. Ils mènent des projets participatifs de développement social dans leurs communes ou leurs quartiers.

Au fil de leur histoire, et comme beaucoup de structures médico-sociales ou socio-éducatives, les Centres Sociaux se sont professionnalisés. Ils ont développé des compétences techniques reconnues, se positionnant ainsi comme des acteurs sociaux incontournables et indispensables sur les territoires.

Cette montée en compétence des professionnels peut avoir des effets sur la participation effective des habitants. En effet, notre réseau se questionne aujourd'hui : **les Centres Sociaux sont-ils devenus des lieux ressources avec des professionnels qui portent les intérêts des habitants ?** Ou bien **sont-ils encore des espaces au sein desquels les habitants, « appuyés » par des professionnels, peuvent s'organiser pour améliorer leur quotidien ?**

Pas de réponse tranchée à ce questionnement, mais une chose est sûre, tenir au quotidien cette seconde posture n'est pas simple. Le réseau s'accorde donc aujourd'hui autour d'un objectif : **créer, recréer, ou améliorer les conditions pour que les habitants aient le Pouvoir d'Agir sur ce qui les concerne.**

Le projet fédéral 2014-2022¹ des Centres Sociaux de France vise ainsi plus de capacité d'agir et de citoyenneté au service d'une plus grande justice sociale. Cette ambition collective passe par une réflexion autour des postures à développer ainsi que par la construction d'une méthodologie commune qui favorise ce pouvoir des habitants.

Le projet national 2023 réaffirmera la place de notre réseau, encore plus aux côtés des habitants, pour leur permettre d'être les artisans d'une société plus juste et démocratique, mise à mal par le développement de la précarité, les injustices et les inégalités grandissantes.

¹ « La Fabrique des possibles » - retrouvez-le sur www.centres-sociaux.fr

Dans la vie citoyenne et démocratique, le Pouvoir d'Agir désigne la possibilité pour les citoyens d'être **acteurs des transformations de la société**. Il affirme leur capacité à **s'organiser et agir pour eux-mêmes**, et à **se faire entendre**.

Accompagner le Pouvoir d'Agir, c'est porter des actions/mouvements qui partent de ce que vivent les personnes, de ce qui compte pour elles et dont elles ont l'entière maîtrise (logique ascendante).

Pour créer les conditions favorables au développement du Pouvoir d'Agir des habitants, nous pouvons considérer qu'il est indispensable de :

- ★ Reconnaître la capacité de dire et d'agir (de tous) ;
- ★ Mettre au centre de l'attention ce qui est véritablement important pour les habitants ;
- ★ Reconnaître les habitants comme les « experts d'usage » ;
- ★ Réunir les conditions pour que les habitants puissent être acteurs de leur propre développement ;
- ★ Permettre la prise de responsabilité de tous dans la vie de la cité.

« *La souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même par la douleur mentale, mais par la diminution, voire la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir faire, ressentie comme une atteinte à l'intégrité de soi.* »

Paul Ricœur - *Soi-même comme un autre* (1990) - Paris, éditions du Seuil

Pour Paul Ricœur, l'Homme est capable parce qu'il a la possibilité de :

- ★ **Pouvoir dire** (produire spontanément un discours sensé) ;
- ★ **Pouvoir agir** (produire des événements dans la société, dans son environnement) ;
- ★ **Pouvoir se raconter** (les événements de toutes origines ne deviennent lisibles et intelligibles que s'ils sont racontés dans des histoires et mis en récit) ;
- ★ **Pouvoir s'imputer la responsabilité de ses propres actions** (pouvoir dire « c'est grâce à moi que... »).

LES SOURCES D'INSPIRATION CONTRIBUANT À LA FAÇON DE PENSER LE POUVOIR D'AGIR DANS LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX

Il semble évident que les volontés que nous portons dans notre réseau ne sont pas déconnectées d'une société qui s'interroge globalement sur la place citoyenne des habitants. Ces questions sociétales donnent lieu à des actions à différents endroits de notre planète. Elles inspirent des réflexions de penseurs, d'intellectuels. Ces mêmes réflexions accompagnent la structuration de pensées politiques, pouvant se traduire en actions sur le terrain.

Notre réseau s'inscrit dans ce cercle vertueux, conjuguant les réflexions de sociologues, philosophes, penseurs, mais aussi les pratiques de terrain. Ainsi, le réseau des Centres Sociaux s'est progressivement structuré une pensée politique autour du concept du «Pouvoir d'Agir».

Nous vous proposons un rapide tour d'horizon des différentes personnes qui inspirent notre pensée politique et qui font ressource dans l'évolution de nos formes d'intervention.

Paolo Freire (1921 – 1997) et la « Pédagogie des opprimés »

Dans cet ouvrage, publié en 1968 et traduit en français en 1974, Paolo Freire, philosophe et pédagogue chrétien brésilien, explique que les illettrés, qui sont aussi **les opprimés dans la structure sociale, ont intériorisé leur oppression**. Leur émancipation passe donc par un travail éducatif permettant une prise de conscience de leur situation.

Le travail de Freire a inspiré de façon significative un mouvement d'Éducation Populaire en Amérique du Sud dans les années 60-70. Issu d'une critique sociale radicale souvent liée aux milieux catholiques progressistes, ce mouvement propose un processus de transformation sociale s'appuyant sur une pratique dite de **conscientisation**. Pratique par laquelle **les opprimés analysent collectivement leur situation, prennent conscience de l'oppression qu'ils subissent et comprennent la nécessité de s'organiser pour changer la structure de la société**.

Paolo Freire a lui-même appliqué ces méthodes, au Brésil auprès de travailleurs agricoles ou encore au Chili, où exilé après avoir été emprisonné par la dictature militaire, il travailla avec le mouvement chrétien-démocrate de réforme agraire. Ses méthodes ont eu alors un écho important au sein de la Food and Agricultural Organisation (FAO) aux Nations Unies. Il enseigne à Harvard en 1969 où son approche fait écho aux préoccupations des minorités sociales et ethniques ainsi qu'aux mouvements féministes.

« **Les opprimés, ayant intériorisé l'image de l'opresseur et adopté ses lignes directrices, ont peur de la liberté.** »

« **Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde.** »

Saul Alinsky (1909 – 1972) et le « Community organizing »

Militant formé à la sociologie à l'Université de Chicago, Saul Alinsky est considéré comme le père du « community organizing ». Il publie en 1971 « *Rules for Radicals* ». À partir de sa propre expérience, Alinsky y propose un guide méthodologique de l'action.

Il pose la question de la justice sociale. Il se place clairement du côté des « have not » (ceux et celles qui n'ont pas), contre le pouvoir économique, politique et « l'establishment ». Il se définit comme « radical ».

Pour lui, **la question du pouvoir est centrale**, le programme venant après.

La méthode de community organizing pensée par Alinsky procède d'une stratégie élaborée et pragmatique dont les fondements sont **les trois idées fortes suivantes :**

★ **L'intérêt** qui est la motivation première sur laquelle doit tabler l'animateur (que ce soit celui des individus, d'un groupe, d'une organisation) ;

★ **Le pouvoir à acquérir** par l'organisation pour avoir droit au chapitre et modifier la structure du pouvoir ;

★ **La tactique du conflit** comme technique d'intégration sociale du groupe contestant et de désintégration des fonctions du pouvoir contesté pour conduire celui-ci à la négociation et au compromis.

Tout conflit doit conduire à la négociation. Alinsky appliquait une tactique du conflit très pragmatique. La mythologie du conflit était : l'ennemi, le piquet, l'affrontement, la négociation, la victoire et la fête.

Avant d'organiser un piquet, les habitants devaient savoir ce qu'ils demandaient. Le texte de la négociation devait être bien mesuré. Pour gagner, et donc pour pouvoir célébrer une victoire, il ne fallait exiger que du possible.

Il faut savoir négocier simplement et ne jamais faire perdre la face à quelqu'un dont on attend qu'il négocie avec vous.

Yann Le Bossé et le « Développement du Pouvoir d'Agir »

Yann Le Bossé est professeur titulaire au département des fondements et pratiques en éducation de l'université Laval à Québec. S'inscrivant dans le champ de la psychologie communautaire, Yann Le Bossé a pensé une traduction théorique du concept « d'empowerment » qui se développait dans le monde anglo-saxon.

Il a développé la notion de **Développement du Pouvoir d'Agir** qu'il définit de la sorte :

« **Cela se réfère à la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient.** »

La proposition est assez radicale dans le sens où elle propose une modification qui touche à la racine même de la mission des pratiques sociales.

À la question « *qu'est-ce qu'aider ?* », la réponse n'est pas de soulager la souffrance comme dans les approches caritatives, ni de guérir de la souffrance comme dans les approches professionnelles fondées sur le modèle médical, ni encore de dénoncer les causes de la souffrance comme les approches militantes, mais plutôt de **s'affranchir de la souffrance**.

Dans « s'affranchir », il y a l'idée de « *franchir un obstacle* ». Le plus souvent, cet obstacle comprend à la fois des **dimensions sociales et personnelles**. Il n'est donc plus question d'appréhender les difficultés vécues par les personnes comme des problèmes uniquement psychologiques ou des défaillances d'apprentissage, pas plus qu'il n'est question de considérer toutes les difficultés vécues par les personnes comme le résultat unique d'une injustice sociale.

L'adoption de la finalité de l'empowerment revient plutôt à se concentrer sur le dépassement de l'obstacle, quelle que soit son origine ou sa nature. C'est donc une approche très pragmatique qui, sans éluder l'importance de la réflexion sur les origines des problèmes sociaux, se concentre prioritairement sur la manière optimale de les éradiquer.

Dans cette perspective, le général s'exprime dans le particulier et l'action locale permet, comme le suggère l'adage écologiste, d'agir globalement.



En 2019, nous avons eu le privilège d'accueillir Yann Le Bossé en Loire-Atlantique et en Vendée pour un cycle de conférences/échanges, réunissant plus de 200 participants. Parmi tout ce que nous retiendrons de son intervention, une phrase en particulier :

« Le Pouvoir d'Agir, faites-en, vous en parlerez après »

Pour aller plus loin : Retrouvez des vidéos d'entretiens par la FCSF avec Yann Le Bossé en flashant le QR Code ou sur <https://pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr>



Le congrès de Lyon en 2013 et le Projet FCSF « La Fabrique des Possibles », une posture politique forte du réseau

L'histoire des Centres Sociaux nous renseigne sur des moments où notre réseau a fait le choix de mettre au cœur de son projet, **la capacité d'action et de décision des habitants**.

« Il s'agit de pouvoir agir là où le contexte et la situation semblent donner l'impression qu'il n'y avait plus rien de possible. »

Ainsi, la création des « Maisons Sociales » au début du 20^{ème} siècle, précurseurs des Centres Sociaux, s'inscrit en opposition aux pratiques paternalistes vis-à-vis des « pauvres », fondées sur la compassion et la charité. Il s'agit au contraire de

reconnaître la dignité et la liberté des personnes, capables de transformer leurs conditions de vie, en alliance avec d'autres.

Dans les années 60 (3 congrès organisés entre 1967 et 1972), les Centres Sociaux se redéfinissent comme des catalyseurs des forces vives de leur voisinage, après une période où l'accent était plutôt mis sur des propositions d'activités et de services.

Au congrès de Marseille en 1972, Henri Théry, Président de la Fédération des Centres Sociaux de France, définit clairement la nouvelle posture :

« **Il ne s'agit pas seulement de guérir ou de prévenir des maux. Il faut promouvoir un plus et un mieux, en permettant aux individus et aux groupes de se promouvoir eux-mêmes, de se prendre en charge le plus possible, de s'insérer activement dans la société, d'y affirmer ce qu'ils ont d'original, donc d'y conquérir ou d'y défendre leur identité, d'y prendre des responsabilités.** »



À travers la démarche de préparation du 8ème Congrès des Centres Sociaux à Lyon en juin 2013 et l'événement en lui-même (le plus grand rassemblement de notre histoire avec 3 300 personnes*), la FCSF a impulsé un élan pour les années à venir. Il s'agit de faire évoluer les façons de faire pour, en somme, revenir aux sources : **renforcer le Pouvoir d'Agir des habitants !**

Ainsi, dans le préambule du projet fédéral 2014-2022 de la FCSF, intitulé « la Fabrique des Possibles », Claudie Miller, ancienne Présidente de la fédération, affirmait :

« **Ce que nous visons, c'est la mise en place d'une stratégie fondée sur une vision claire de la direction vers laquelle nous allons : plus de justice sociale, plus de Pouvoir d'Agir pour les habitants et les habitantes et l'envie d'une citoyenneté active.** »

La priorité est de renforcer le Pouvoir d'Agir des habitants, en défendant que la meilleure façon de favoriser l'émergence d'initiatives consiste à **libérer les capacités d'imagination et d'action de la société civile**. Ainsi, nous pourrions répondre aux défis sociétaux, démocratiques et écologiques pour contribuer à une société future plus engagée dans la justice sociale.

Le renforcement du Pouvoir d'Agir des habitants se concrétisera, entre autres, par **la promotion de dynamiques de conscientisation et l'accompagnement de dynamiques d'auto-organisation**.

** À noter : le 9ème congrès national de 2023 à Lille affirmera ces ambitions. Le record de mobilisation de 2013 sera dépassé, avec notamment la participation de jeunes impliqués dans les Centres Sociaux. Cette représentation de la jeunesse permet de témoigner des belles avancées de notre réseau sur le sujet.*

LES JEUNES SONT DES CITOYENS À PART ENTÈRE, LE POUVOIR D'AGIR, C'EST AUSSI POUR EUX !

Cette posture politique forte du réseau et ces belles ambitions sont portées avec militance dans notre réseau, mais force est de constater que les jeunes avaient un traitement particulier.

*Les jeunes seraient-ils moins citoyens que les adultes ?
N'auraient-ils pas encore une capacité d'expertise d'usage ?
Seraient-ils trop jeunes pour s'auto-organiser et agir ?*

Il ne suffit pas alors de décréter politiquement que le Pouvoir d'Agir, c'est aussi l'affaire des jeunes. Il est nécessaire de comprendre pourquoi une distinction s'opère pour cette tranche d'âge et d'identifier nos leviers, mais aussi les freins qui nous empêchent de lier Pouvoir d'Agir et Jeunesse.

Fort de ces constats, il nous a alors paru nécessaire d'accompagner les changements de pratiques, de postures et modestement de contribuer aux changements de la société.

Les jeunes changent, le monde qui les entoure aussi



Les relations sociales dématérialisées modifient le rapport aux autres. Le chômage des jeunes n'a jamais été aussi élevé et l'environnement socio-économique repousse le départ du foyer parental.

Ces évolutions contribuent à étirer la période de la jeunesse, qui ne s'achève pas au 18^{ème} anniversaire. Or, **la plupart des lieux d'accueil n'intègrent pas les jeunes adultes.** À l'image du baccalauréat, nous constatons que les rites de passage qui marquaient la transition vers la vie « d'adulte » il y a quelques décennies, sont minimisés et dévalués par les adultes. Le temps de la prise des responsabilités est repoussé.

Pour autant, les jeunes sont porteurs de nouvelles façons de s'engager et de faire société. Les différentes enquêtes dont ils font l'objet ne cessent de mettre en lumière leur soif d'engagement, mais aussi leur crainte de l'avenir.

Bref, parce que les jeunes changent, les méthodes d'animation et les lieux d'expression qui les concernent doivent, eux aussi, évoluer.

Des expériences novatrices émergent ici et là et méritent d'être stimulées

D'autre part, nous repérons dans les Centres Sociaux l'émergence de micros expériences qui favorisent le développement du Pouvoir d'Agir et l'engagement citoyen des jeunes.

Dans le réseau, l'accompagnement des loisirs représente un axe clé de l'action jeunesse. Cependant, certaines structures vont bien au-delà et mènent des actions innovantes au service de l'engagement des jeunes.



Pour exemple, la Fédération des Centres Sociaux de France lançait en 2011 une expérimentation visant à développer l'engagement des jeunes sous la forme d'un réseau national : « **le Réseau Jeunes des Centres Sociaux** ». Au total, ce sont des centaines de jeunes et leurs animateurs qui se réunissent depuis une décennie, pour partager des envies et des manières de faire, d'agir, pour plus de solidarité et de dignité et pour faire entendre la voix des jeunes dans le débat démocratique.

Sans aucun doute, de telles expériences mettent en lumière le potentiel prometteur des Centres Sociaux. Elles méritent d'être stimulées, approfondies et essaimées.

L'engagement citoyen des jeunes est au cœur des préoccupations

Les préoccupations relatives à la promotion des valeurs de la République et à la citoyenneté des jeunes sont croissantes. D'autant plus, depuis les événements dramatiques de 2015 qui nous encouragent à nous mobiliser davantage pour développer et soutenir l'émergence d'actions et de projets innovants, en faveur du **développement du Pouvoir d'Agir, préalable à une citoyenneté active des jeunes.**

Nous ne faisons pas confiance aux jeunes !

Les enquêtes sociologiques le montrent : aujourd'hui, les jeunes nous effraient ! En France, les représentations sociales de la jeunesse sont loin d'être positives. Aux médias, aux politiques et, plus généralement aux adultes, la jeunesse inspire la méfiance ...

Pour nous rassurer, nous cherchons avant tout à contrôler la jeunesse. Pour que les jeunes ne traînent pas dans les rues et qu'ils ne passent pas leur temps libre sur la toile, une foisonnante palette d'activités de loisirs leur est proposée.

Ainsi, nous sommes forcés de constater que le climat qui entoure la jeunesse n'est pas vraiment propice au développement de leur Pouvoir d'Agir.



Pour conclure cette première partie, n'oublions pas que le Pouvoir d'Agir renvoie à

« la capacité concrète des personnes à exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient ».

Yann Le Bossé nous alerte, le développement du Pouvoir d'Agir (DPA) ne doit pas être confondu avec l'acquisition d'autonomie (démarche pédagogique historiquement forte dans l'action auprès des jeunes) :

« L'autonomie désigne le fait d'agir par soi-même. Mais pour agir par soi-même, il faut disposer de ressources nécessaires pour réussir l'action envisagée. Sinon, la prescription d'autonomie n'est rien d'autre qu'une injonction qui confine à l'impuissance. Il s'agit là d'un devoir d'agir, qui est exactement à l'opposé de ce à quoi vise le Développement du Pouvoir d'Agir. »

Le Pouvoir d'Agir n'est pas une injonction ni un devoir, c'est un pouvoir à prendre.

Il faut aussi que la personne se sente capable, légitime à le faire... Un enjeu de taille lorsqu'il s'agit d'un public jeune, auquel nous avons généralement du mal à faire confiance ! Se donner pour ambition de contribuer au développement du Pouvoir d'Agir d'une personne ou d'un groupe passe par **un travail nécessaire sur sa propre posture.**

La question de la citoyenneté des jeunes se trouve au cœur de toutes les préoccupations. Or, pour participer activement à la vie de la cité, ne faut-il pas auparavant avoir pris conscience de sa capacité à le faire et de son Pouvoir d'Agir ?

Pour nous, le développement du Pouvoir d'Agir des jeunes constitue une réponse originale à expérimenter, pouvant à terme favoriser une citoyenneté « active » des jeunes, c'est-à-dire un engagement au service de l'intérêt général.





2

UNE DÉMARCHE DE FORMATION/ACTION POUR « DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES »

Considérant les jeunes comme des habitant·e·s à part entière capables de porter des projets collectifs et citoyens, l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire s'est lancée dans une démarche ambitieuse visant un changement de pratiques, au profit d'une animation jeunesse renouvelée, qui accompagne le développement du Pouvoir d'Agir des jeunes.

UN ENGAGEMENT FORT DE L'UNION DES CENTRES SOCIAUX DES PAYS DE LA LOIRE : MISER SUR LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Miser sur le développement du Pouvoir d'Agir des jeunes suppose de **prendre de la hauteur vis-à-vis de ces idées tenaces et d'accepter de s'en défaire**. Cela suppose d'être convaincu que les jeunes sont capables. Capables d'initiatives, capables de mener des projets, capables de se mobiliser au service de l'intérêt collectif ou général, animés d'un altruisme quelquefois envié par les adultes.

Dans nos Centres Sociaux, miser sur le développement du Pouvoir d'Agir suppose, enfin et surtout, de **considérer les jeunes comme des habitants à part entière, qui peuvent, tout autant que les adultes, passer de l'intérêt individuel et de la consommation d'activités à l'intérêt public, par le montage de projets collectifs et citoyens**.

Le développement du Pouvoir d'Agir est un principe d'action qui repose, avant tout, sur la confiance que l'on accorde aux personnes et sur la reconnaissance de leurs capacités à être auteurs et acteurs des projets qui leur tiennent à cœur.

Enfin, en tant que professionnel ou bénévole, miser sur le développement du Pouvoir d'Agir des jeunes (et des moins jeunes) c'est accepter de déléguer une partie de son propre Pouvoir d'Agir, c'est lâcher prise, se positionner comme un tiers facilitateur, un « passeur ». Finalement, **miser sur le Pouvoir d'Agir, c'est avant tout un travail sur sa propre posture...**

La combinaison de ces constats a motivé le montage du projet de la formation-action « *Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes* » dans notre région.

L'accueil positif et l'intérêt des structures, mais aussi de nos partenaires institutionnels ont conforté l'investissement de l'Union dans la démarche. Nous percevions l'importance des enjeux qui se jouaient. Les modalités de mise en œuvre d'une formation-action nous apparaissaient à la fois pertinentes et adaptées à notre volonté d'**ancrer la recherche dans le vécu des bénévoles et des professionnels**.

L'expérimentation fut pensée au cœur même de la démarche afin de favoriser l'innovation et l'impulsion de pratiques pour une animation jeunesse renouvelée.

En outre, l'évolution des projets politiques des structures apparaissait comme la condition sine qua non à ces objectifs. C'est pourquoi, nous avons fait le choix que les responsables, professionnels et bénévoles politiques, soient impliqués dans la démarche, au côté des acteurs de terrain.

À PROPOS DE LA DÉMARCHE DE FORMATION/ACTION «DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES»

Lors de l'ingénierie de la première formation/action, nous nous sommes largement inspirés du processus imaginé par l'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux avec sa formation «Faire émerger et animer des Actions collectives à Visée Émancipatrice (F.A.V.E.)». Accompagnés par les acteurs du Rhône-Alpes, que nous remercions, nous avons pu imaginer une démarche qui garde ce processus en fil conducteur, tout en l'orientant et l'enrichissant avec du contenu et des interventions spécifiques sur le sujet de la jeunesse.

Pour permettre une véritable transformation et faire évoluer la politique jeunesse au sein des structures, cette formation a été pensée à destination des acteurs jeunesse, mais aussi des bénévoles administrateurs. La constitution d'un binôme, à minima, consistant en un prérequis essentiel pour s'engager dans la démarche.

Lancement de la formation/action en 2017



La première édition de cette formation/action a eu lieu en 2017. Elle s'organisait en trois séminaires de deux jours, espacés de quelques semaines, avec des apports extérieurs, une mise en pratique entre les sessions et un suivi individualisé des formateurs auprès de chaque structure.

La spécificité de cette édition : En parallèle des séminaires, des soirées conférences par les intervenants de la formation étaient proposées. Ces soirées, ouvertes à tous, permettaient notamment aux participants de la formation d'inviter leurs collègues bénévoles et salariés, mais aussi leurs partenaires locaux à participer à la dynamique.



Cette formation a donné lieu à la création du kit ludique Super Pouvoir d'Agir des Jeunes et notamment la première version du livret.

★ **17 Centres Sociaux** des Pays de la Loire soit **19 bénévoles** et **23 professionnel-le-s** formés

Une seconde édition en 2022

Après la formation/action de 2017, le Réseau des Centres Sociaux de Loire-Atlantique a poursuivi la dynamique initiée autour du Pouvoir d'Agir des Jeunes. C'est ainsi que cinq ans après la première édition, la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique a réalisé une nouvelle session de la formation/action, notamment pour les structures de l'ouest du département qui n'avaient pas participé en 2017.

Cette édition proposera quelques variations dans le contenu avec de nouveaux intervenants.

Les spécificités de cette édition : Si la Fédération des Centres Sociaux 44 et l'Union Régionale des Centres Sociaux Pays de la Loire pilotaient l'ingénierie générale de la formation/action, les partenaires institutionnels que sont la CAF 44, le Département 44 et la DSDEN 44 ont été dès le départ, parties prenantes du projet. Au-delà du soutien financier, ils ont été de véritables compagnons dans la démarche, préparant les sessions de formation, co-animant différents temps et assurant le suivi d'une partie des structures entre les séminaires. Ce cheminement commun a non seulement permis l'acculturation commune sur le sujet du Pouvoir d'Agir des jeunes, mais aussi l'interconnaissance entre les institutions et les structures de terrain, offrant de belles perspectives pour l'avenir.

Autre spécificité de cette formation/action, elle était ouverte aux Centres Sociaux, mais aussi à des associations et des collectivités.

★ **16 structures** (10 Centres Sociaux, 5 collectivités et 1 association) soit **17 élus, bénévoles et 21 professionnel-le-s formés.**

C'est à l'issue de cette seconde édition de la formation/action que nous avons décidé d'éditer cette nouvelle version du livret sur le Pouvoir d'Agir pour pouvoir le compléter, entre autres, des nouveaux apports partagés lors de cette formation/action.



Les différents intervenants des démarches de formation/action DPAJ

Lors de ces deux éditions, de nombreux intervenants extérieurs sont venus enrichir les participants de leur approche sociologique et expériences de terrain :

- ★ AndaDpa, l'Association Nationale pour le Développement de l'Approche du Développement du Pouvoir d'Agir
- ★ Olivier Noël, sociologue à L'institut Social et Coopératif de la Recherche Appliquée
- ★ Jérôme Guillet, formateur à Matières prises
- ★ Anthony Pouliquen et Régis Balry des CÉMEA
- ★ Chafik Hbila, sociologue spécialiste des questions de jeunesse et de la politique de la ville
- ★ Fabrice Dumas de l'association Aequitaz

Sans oublier les partenaires compagnons dont nous avons parlé ci-dessus, ainsi que les salariés des fédérations départementales des Centres Sociaux.

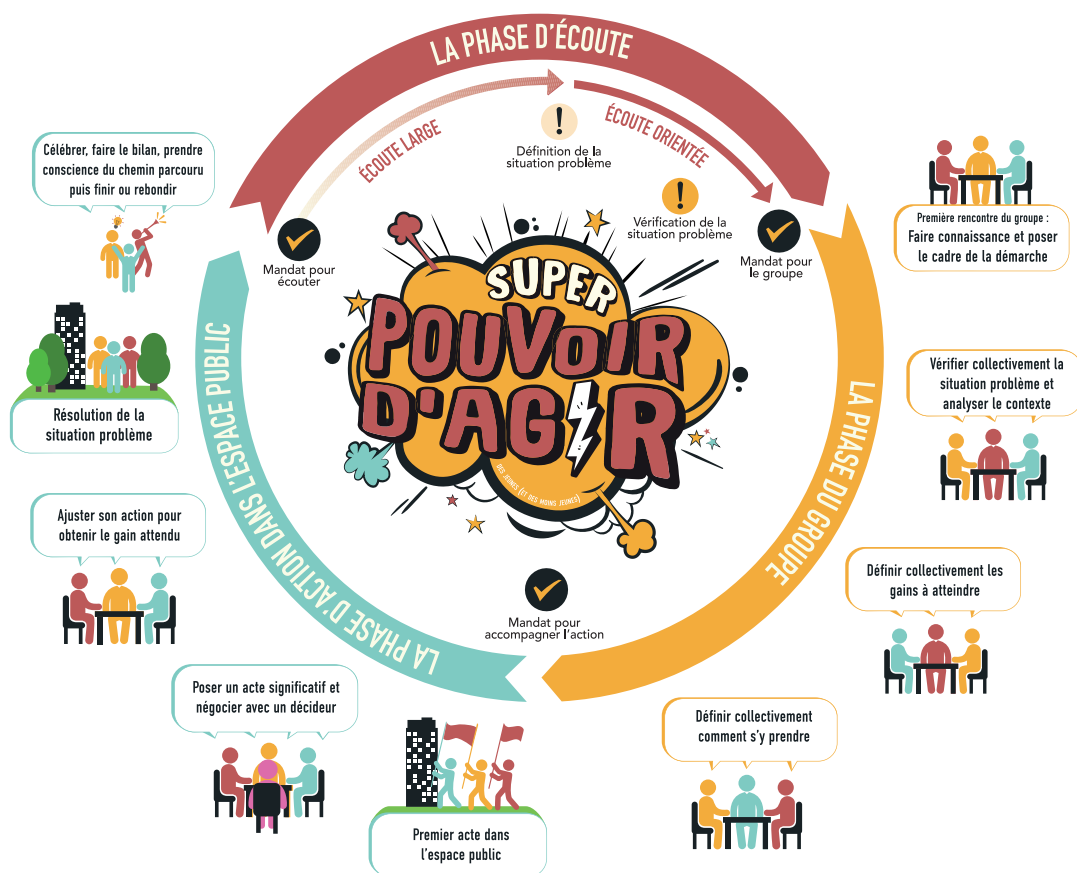
« Avec la formation «Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes », j'ai pris conscience que ma manière de faire n'était pas si adaptée à mon public. Il fallait que je prenne plus de recul, que je lâche prise sur les attentes, les dispositifs, le rythme des projets... Depuis, les jeunes viennent davantage parce qu'on leur laisse plus de place. »

Lorélène

UN PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Dans cette partie, nous vous proposons une découverte rapide du processus présenté par la Démarche F.A.V.E, qui a servi de fil conducteur lors des formations/actions «Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes».

À noter : vous retrouverez, plus loin dans ce livret, une explication plus approfondie.



Source : U.R.A.C.S - Refonte graphique par l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire.

Retrouvez une affiche reprenant le processus à télécharger en scannant le QR code ou sur pouvoiragirdesjeunes.centres-sociaux.fr



La démarche F.A.V.E. pourrait se résumer en 3 phases et 5 étapes :

★ **La phase d'écoute**

1. **Aller vers les habitants**, sortir des murs de la structure pour aller les rencontrer. **Écouter les problèmes qu'ils expriment** avec leurs mots, les « épines dans le pied », les « cailloux dans la chaussure » qu'ils mettent en avant. **Écouter et observer sans à priori**, sans présumer ce qu'ils vivent, et sans imaginer d'éventuelles actions que la structure pourrait développer.
2. Des expressions et situations individuelles, il s'agit ensuite de **faire émerger les problèmes rencontrés collectivement**. Un « problème » est une situation sociale insatisfaisante. Il s'agit alors d'écouter plus précisément les personnes directement concernées et de **vérifier si elles ont envie de se mobiliser collectivement pour agir**.

★ **La phase du groupe**

3. **Favoriser l'implication des personnes directement concernées** par le problème et **constituer un groupe d'action**, un groupe « moteur », qui construit lui-même la « **situation problème** », c'est-à-dire qui se met d'accord sur ce qui pose souci, qui en définit les contours et les enjeux. Le groupe « moteur » va analyser le contexte, déterminer les freins et les leviers, les solutions, ainsi que l'objet de la négociation à mener.

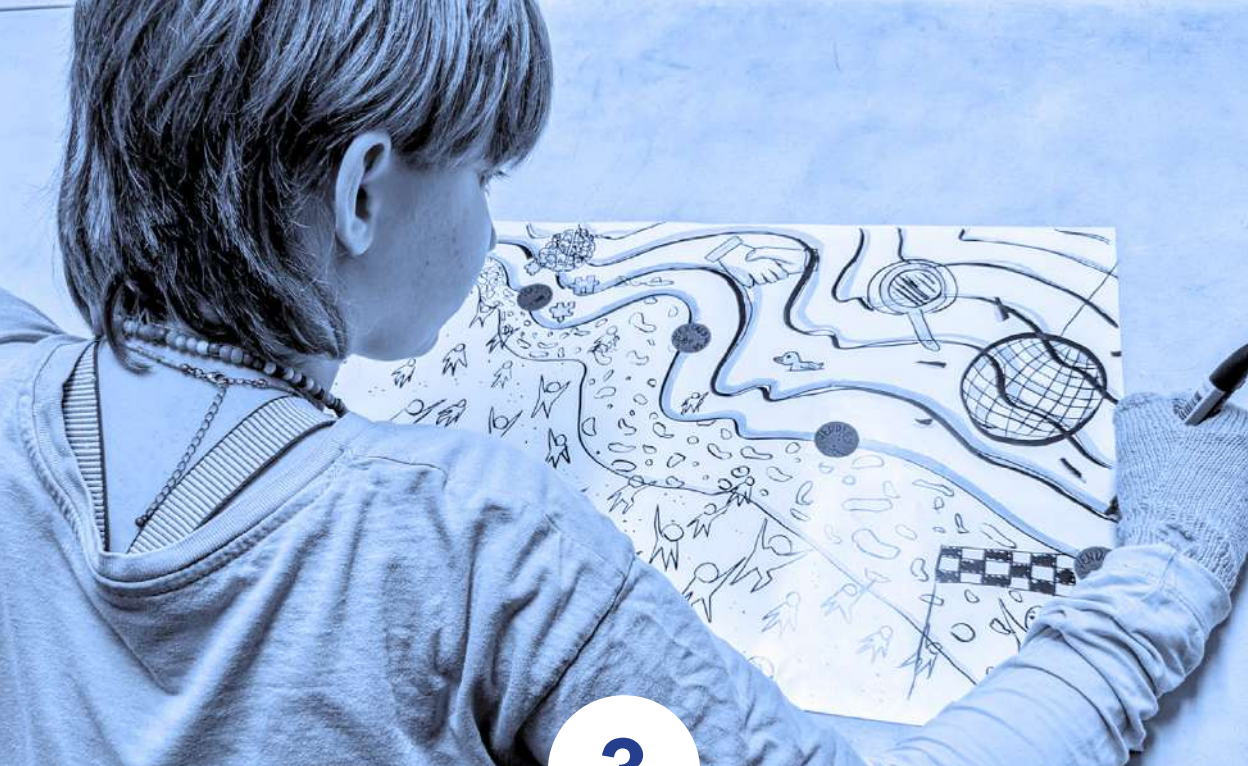
★ **La phase d'action dans l'espace public**

4. **Ouvrer, agir en contexte, mener une action collective visible**. Il s'agit de déplacer les lignes selon les objectifs fixés par le groupe moteur.
5. Vient ensuite le moment de **célébrer ce qui a été fait** et d'**amener le groupe à prendre conscience** du chemin parcouru, individuellement et collectivement. *Quelles compétences ont été mobilisées ? Quels enseignements retire-t-on de cette expérience ?* Cette étape favorise l'autonomisation des personnes. C'est aussi le moment de l'évaluation.

L'action s'arrête ensuite et le groupe rebondit, ou non...

« Ce qui m'énerve le plus c'est quand on me dit « **Arrête, tu n'es qu'un enfant !** »
On me considère comme inférieur parce que je suis plus jeune ! »

Nolan



3

LA NÉCESSITÉ DE CHANGER DE REGARD SUR LA JEUNESSE ET FAIRE ÉVOLUER NOS POSTURES

Pour accompagner les jeunes à développer leur Pouvoir d'Agir, il est, avant tout, indispensable de changer la perception que nous avons de la jeunesse. Elle n'est pas à appréhender comme un problème à résoudre, mais plutôt comme une ressource à mobiliser. Aussi, l'évolution de nos pratiques ne pourra se faire, sans un véritable changement de posture.

LA NÉCESSITÉ DE CHANGER DE REGARD SUR LA JEUNESSE

Pour penser un projet avec les jeunes, il faut changer de lunettes sociales



Changer les « lunettes sociales » à travers lesquelles nous percevons les jeunes est un prérequis indispensable pour pouvoir prétendre résoudre le « problème » de la jeunesse.

D'ailleurs, est-elle vraiment un « problème » ?

C'est ce dont Olivier Noël¹ nous a parlé lors de son intervention dans le cadre de la formation-action, notamment durant sa conférence : « *Les représentations sociales qui pèsent sur les jeunes et l'influence de celles-ci sur l'élaboration des politiques et dispositifs publics dédiés à la jeunesse* ».

Selon lui, pour penser un projet avec les jeunes, **il est nécessaire de :**

- ★ Sortir d'une logique stigmatisante, disqualifiante ;
- ★ Emprunter la voie de la reconnaissance en construisant du commun avec les jeunes, en les associant à la définition des problèmes qui les concernent et en les impliquant dans la construction des réponses ;
- ★ Penser des outils qui facilitent le dialogue et le débat.

LES JEUNES, UN PROBLÈME ?

Un problème est déterminé à partir des représentations, ces « grandes lunettes sociales » à partir desquelles nous regardons les faits sociaux perçus. **Une situation fait problème à partir du moment où cela va venir se mettre en tension avec les principes et les valeurs que nous entendons défendre.** Cela va devenir un problème public à partir du moment où les politiques (ceux qui œuvrent à la construction de la cité) s'en saisissent.

Dans l'observation des problèmes des jeunes, **deux dimensions entrent en tension :**

★ Celui qui détermine le problème

C'est celui qui pense la politique, l'action à engager en réponse à un problème social, qui s'attribue la légitimité unique à l'identifier. C'est celui qui porte les grandes lunettes sociales avec le filtre de ses représentations. Nous pourrions parler ici des « Majoritaires ».

★ La transposition du problème sur celui qui le vit lorsque nous n'arrivons pas à traiter le problème

Lorsque nous n'arrivons pas à régler le problème social, nous pouvons parfois

¹Olivier Noël est sociologue à l'Institut Social et Coopératif de la Recherche Appliquée et à l'Université Montpellier III où il est responsable pédagogique des Masters « Intermédiation et développement social » et « Politique de la ville et développement territorial ».

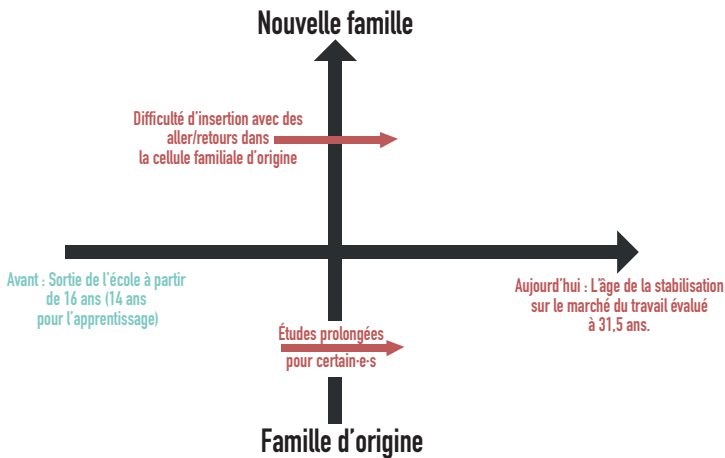
Crédit photo : Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire

penser que celui qui subit le problème est peut-être responsable de celui-ci. C'est ainsi que les politiques publiques dédiées à la jeunesse peuvent rapidement être élaborées à partir de l'idée selon laquelle les jeunes posent problème : leur insertion sociale ou professionnelle, leur façon d'être citoyen... posent problème.

Nous pourrions aussi voir ces éléments (insertion sociale, professionnelle, façon d'être citoyen) comme des étapes dans les transitions que les jeunes vivent. Au lieu de cela, **nous, adultes décideurs, définissons, en lieu et place des jeunes, leurs propres problèmes**, en allant même parfois jusqu'à les identifier comme étant la source de ces problèmes.

LA JEUNESSE, C'EST L'ÂGE DE LA TRANSITION

La jeunesse d'aujourd'hui n'est plus la même que celle d'hier et sera certainement différente de celle de demain... Avant de se pencher sur la question de la jeunesse, il est nécessaire de comprendre les évolutions sociétales qui la définissent.



Avant, les passages de la famille d'origine à la nouvelle famille et de l'école au travail se faisaient à un moment précis. Aujourd'hui, la jeunesse est prolongée (études qui peuvent durer, difficultés d'insertion...), **la constitution d'une nouvelle famille est donc retardée.**

EMPRUNTER LA VOIE DE LA RECONNAISSANCE DE LA JEUNESSE ET TRANSFORMER EN PROFONDEUR LES RAPPORTS SOCIAUX

« **Les enjeux de reconnaissance viennent interroger, de façon plus large et plus profonde, les ressorts, les leviers de l'action collective, à travers des expériences communes pour questionner, sinon transformer les rapports sociaux, la société.** » Axel Honneth

Les jeunes ont été pensés depuis plusieurs décennies en France, **comme étant le problème et non comme une ressource politique capable de redéfinir les contours des difficultés inhérentes à notre société.**

Dès que l'on envisage de retourner la logique d'imputation causale (les jeunes ne sont

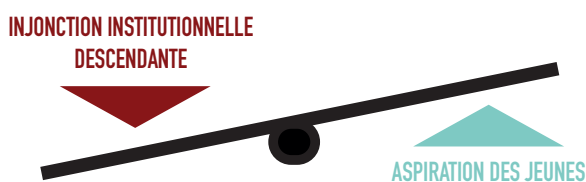
plus seulement le problème, mais ils sont aussi le projet), il s'agit alors de concevoir et d'expérimenter des dispositifs de reconnaissance.

Dans nos structures, nous devons **définir un mode de gouvernance tactique et stratégique pour développer la reconnaissance de ce que pensent les jeunes.**

Comment favoriser le dialogue et le débat entre les « **minoritaires** » (ceux qui vivent le problème et qui pourraient le définir) et les « **majoritaires** » (ceux qui définissent le problème) ? En d'autres termes, comment créer le débat entre les jeunes et les « autres » ? Une question que beaucoup de personnes se posent, sans forcément trouver des réponses convaincantes.

Notre structure est tiraillée entre la logique principalement descendante des institutions et la logique ascendante de leur mission de développement social local. Elle doit relever le défi d'injonctions apparemment contradictoires. *Comment contribuer à la mise en application d'une politique publique, tout en étant en mesure de la critiquer ? Comment assurer la cohésion, voire, la paix sociale tout en favorisant l'émancipation des habitants, etc ...*

Notre structure et l'ensemble de ses membres sont dans **une position d'équilibre subtil** à trouver.



Les jeunes, experts d'usage !

Et si nous changions de lunettes pour regarder les jeunes et leurs « problèmes » ?

Et si nous les laissions dire quels sont vraiment leurs problèmes ?

Et si nous arrêtons de penser à leur place ?



Cette reconnaissance de leur « expertise d'usage » est un préalable à qui souhaite encourager la citoyenneté et le Pouvoir d'Agir des jeunes.

LES JEUNES, LE POUVOIR DE DIRE AVANT CELUI D'AGIR

Notre rôle est alors d'aider les jeunes à définir le plus finement possible le problème qui les concerne. Dans un premier temps, il faut **conscientiser le fait qu'il s'agit bel et bien d'un problème** et non d'un fait normal.

En posture d'intermédiaire, le Centre Social est souvent amené à porter la voix des jeunes pour exprimer, à leur place, leurs préoccupations et leurs problèmes, mais sans que cela soit toujours entendu, écouté et compris.

Les propos directement portés par les jeunes sont beaucoup plus impactant et protègent la structure d'une posture incohérente.

Pour Olivier Noël, notre travail consiste donc à trouver les outils et les animations qui favoriseront l'expression directe des jeunes face à des adultes, dont la capacité d'écoute est potentiellement altérée par leur vision de la jeunesse. Ces outils, ces animations, favorisent l'intermédiation entre les jeunes et les décideurs. Mais surtout, **ils permettent aux jeunes de prendre le pouvoir de dire... avant de pouvoir agir.**

La posture d'intermédiation en appelle à trois principes :

- ★ Le « **médeo** » : « prendre soin de... », « être à l'écoute ». Quelle est ma capacité à être à l'écoute, à prendre soin à la fois des jeunes et des institutions ?
- ★ Le « **modéror** » : « modération », « donner des limites à », « encadrer ». Comment l'outil facilitateur, comme la vidéo par exemple, supprime le vindicatif et pose le cadre d'une discussion ?
- ★ Le « **médomai** » : comment créer une discussion qui, au départ, semblait impossible ?

Pour conclure, nous pouvons affirmer **la nécessité d'une définition du problème par les jeunes directement** et non par les « adultes décideurs ». Il convient d'**observer la jeunesse en occultant les représentations** que nous en avons. Pour se faire, il est nécessaire de **reconnaître l'« expertise d'usage » des jeunes et de les considérer comme de véritables ressources politiques** et non pas comme des problèmes à résoudre.

Notre structure, quant à elle, doit **mettre en œuvre la méthodologie nécessaire pour faciliter l'expression des jeunes et leur propre définition des problèmes** qui les concernent. Elle ne doit pas porter la parole des jeunes, mais plutôt trouver les outils qui leur permettent d'être écoutés, entendus et compris, car « **dire** » est nécessaire avant « **d'agir** ».



Pour penser le Pouvoir d'Agir des jeunes dans nos sociétés occidentales contemporaines, il est important de comprendre ce qui caractérise cette jeunesse et la manière dont les politiques publiques se saisissent des enjeux qui la traversent.

Dans la continuité des propos déjà exposés par Olivier NOËL, le sociologue Chafik HBILA¹, a su nous rappeler, au cours de sa présentation lors de la formation/action 2022, que **la jeunesse d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier et que cette jeunesse est plurielle.**

La jeunesse dépend du modèle de socialisation qu'elle a reçu.

On entend par socialisation : « *les processus par lesquels on prépare des individus à endosser des rôles sociaux dans une société donnée* »². En d'autres termes, il s'agit de l'éducation, du processus qui va permettre l'acquisition des normes et des valeurs qui constituent le fondement de la société et qui déterminent le rôle et la place de chacun. Ces modèles de socialisation varient selon les époques, le pays, le milieu social d'origine ou encore le contexte géographique et politique.

Qu'en est-il de la jeunesse française d'aujourd'hui ?

UNE JEUNESSE PERÇUE SOUS LE PRISME DE L'AUTONOMIE

En France, nous sommes progressivement passés d'un modèle de socialisation porté sur « l'identification » (qui repose sur la reproduction sociale et les rites de passage traditionnels, comme le fait de reprendre l'entreprise familiale par exemple), à un modèle de socialisation porté sur « l'expérimentation » (qui, au contraire, repose sur la capacité à acquérir, à développer de nouvelles ressources).

Avec l'allongement et la démocratisation des études, le temps de la jeunesse est plus étendu. Il est plus difficile de « trouver sa place » et de s'insérer sur le marché du travail. Cette nouvelle configuration fait émerger, pour reprendre les travaux de la sociologue Patricia LONCLE, des trajectoires dites de « trajectoires yoyos », marquées de va-et-vient entre les différentes sphères sociales que sont, par exemple, le travail et la famille.

La société s'individualise³, l'enjeu est alors de préparer les individus, dès leur plus jeune âge, à être « autonome » pour les armer faces aux responsabilités de la vie adulte. Ainsi, la question existentielle qui traverse tout individu à un moment donné n'est plus « *Que m'est-il permis de faire ?* », mais plutôt « *Que suis-je capable de faire ?* ». Dit autrement, **nous sommes passés de la permission de faire à la capacité d'entreprendre.**⁴ Une transformation majeure qui donne une place centrale à la notion « d'autonomie » que nous employons aujourd'hui, parfois à outrance, dans nos institutions.

¹ Chafik HBILA est sociologue et co-dirigeant de la structure de recherche Jeudevi (Jeunesse Développement Intelligents). Il est spécialiste des politiques publiques de la jeunesse et de l'éducation.

² De manière simplifiée, selon Chafik HBILA, la socialisation c'est : « l'opération que réalise une société pour fabriquer les individus dont elle a besoin ».

³ Au sens où il est fait la promotion de l'individu, non au sens de « chacun pour soi ».

⁴ Conceptualisé par Alain EHRENBURG, sociologue, directeur de recherche au CNRS.

La jeunesse, dans notre modèle de socialisation actuel, est donc devenue une période où l'on doit activer des capacités afin de « devenir quelqu'un », « de trouver sa place dans la société » pour y apporter une contribution.

Pour y parvenir, en France, c'est la logique de l'intégration scolaire qui prévaut. C'est-à-dire que la réussite future serait étroitement dépendante de l'investissement scolaire. Il faut investir pour demain, contrairement à l'époque où tout était clé en main et défini par avance. Comme l'indique le sociologue François DUBET « *La jeunesse devient une épreuve d'investissement et une épreuve identitaire* ».

Les limites de l'autonomie : Jeunesse et inégalités sociales

L'autonomie se présente comme « allant de soi » alors qu'elle suppose un certain nombre de prérequis face auxquels nous ne sommes pas tous égaux. L'autonomie fait appel à des dispositions (savoir-faire, savoir-être, créativité, esprit critique, etc.) qui dépendent du milieu social d'origine et des ressources (financières, sociales, culturelles) transmises par les parents.

Il y a donc des différences entre les enfants en fonction de leur milieu d'origine, favorisé ou défavorisé. De fait, cette perception de l'autonomie qui repose sur la réussite scolaire devient soit un « amplificateur » des compétences développées par ailleurs, soit des carences accumulées.

DE FORTES INÉGALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DÈS LA PETITE ENFANCE

À trois ans, la pauvreté a déjà des conséquences sur le développement linguistique et émotionnel de l'enfant



Source : TerraNova - infographie Iris de Vericourt

Le territoire joue également un rôle prédominant dans ces inégalités. Les jeunes vont se projeter selon les possibles et les opportunités qui leur sont offerts ou non par leur milieu de socialisation primaire et aggravé par les dynamiques territoriales. Si les exemples de réussite sont inexistantes ou très peu nombreux, l'information enregistrée offre peu de perspectives. Elle a pour effet d'accentuer les inégalités sociales de départ et de générer de l'autocensure.

Ces inégalités sociales et territoriales de départ se transforment en inégalités de compétence qui produisent des inégalités d'avenir.

Selon Chafik HBILA, pour offrir les mêmes horizons d'expériences positives et formatrices à tous les jeunes, il est nécessaire de :

- ★ Penser la jeunesse à travers la pluralité des trajectoires et des territoires ;
- ★ Penser le développement du pouvoir d'agir des jeunes comme un axe de développement des territoires et des parcours ;
- ★ Penser la place de l'éducation populaire comme un moyen de compenser les déficits instaurés par le système scolaire en accompagnant des projets qui vont être émancipateurs.

Une politique jeunesse en quête de sens

L'intervention des politiques publiques peut se lire à travers 6 référentiels principaux qui ont été théorisés par Jean-Claude RICHEZ¹. Deux d'entre eux sont historiquement dominants pour ce qui concerne l'intervention de la politique jeunesse en France. Ils sont des indicateurs de la manière dont est pensée la jeunesse aujourd'hui dans nos politiques publiques :

- 1. Le référentiel familialiste :** La jeunesse dépend d'abord de sa famille – c'est ici qu'on va trouver les aides sociales qui portent sur les critères familiaux (bourse, CAF).
- 2. Le référentiel scolaro-éducatif :** Les moyens politiques sont mis sur l'école et le péri/extra scolaire.

In fine, 3 figures dominantes de la jeunesse ressortent de nos politiques publiques :

- ★ La jeunesse ressource (celle qui est attractive, étudiante, etc.) ;
- ★ La jeunesse à protéger (celle qui est en décrochage scolaire, vulnérable, qu'il faut accompagner) ;
- ★ La jeunesse menace (celle qui est délinquante, déviante) ;

Si ces idéaux types ne sont que des portes d'entrée pour que les pouvoirs publics puissent se saisir des enjeux plus larges de la jeunesse, Chafik HBILA interpelle sur le fait qu'au sein de ces politiques, **la technicité prend souvent le dessus, au détriment des valeurs et des projets.**

La politique est pensée à travers des aides et des mesures alors que ces derniers se doivent plutôt d'être des outils au service du projet initial. On obtient **une politique jeunesse pensée uniquement à travers des dispositifs.**

Selon Chafik HBILA, pour redonner du sens aux politiques jeunesse, il faut :

- ★ Avant la technicité, d'abord penser ou réinstaurer des valeurs au cœur des projets politiques ;
- ★ Réinterroger les référentiels à travers lesquels la jeunesse est perçue ;
- ★ Réinterroger les fondements et se demander « vers quoi on veut emmener les jeunes ? ».

¹ Jean-Claude RICHEZ, historien, spécialiste de l'Éducation Populaire et des politiques de la jeunesse.

Vers une politique globale et intégrée de la jeunesse

Les politiques publiques sont en tension entre une approche d'universaliste et un principe de ciblage des populations. Conscientes de leurs limites, certains changements commencent à s'opérer et mettent à l'honneur 3 principes vers lesquelles la politique de demain doit tendre :

1. **Approche globale** (c'est-à-dire multidimensionnelle) ;
2. **Approche intégrée** (en partenariat et en coopération) ;
3. **Approche participative** (une logique plus ascendante) ;

Cependant, cette approche plus transversale comporte des limites. Les institutions peinent encore à rendre lisibles et cohérentes les réponses développées à l'échelle d'un territoire.

Selon Chafik HBILA, il est nécessaire de :

- ★ **Ne pas uniformiser la jeunesse.** La penser à travers ses différentes catégories d'âge pour apporter des réponses adaptées à chacun, ceci en travaillant en articulation les uns avec les autres. Il faut arrêter de travailler en silo ;
- ★ **Travailler et réinterroger le pilotage, la coordination et le partenariat** pour qu'il puisse y avoir une continuité dans les services proposés ;
- ★ **Faire de la jeunesse un objet politique transversal** qui mêle les différentes strates politiques et les différentes échelles géographiques pour produire une intervention articulée et complémentaire.

Repenser l'approche participative des jeunes

L'approche participative s'appuie sur **4 arguments majeurs** :

1. **Pour construire son autonomie** - Des jeunes qui s'engagent sont des jeunes qui activent des capacités pour l'avenir ;
2. **Pour préparer à la prise de responsabilités futures** - Les jeunes d'aujourd'hui sont les responsables de demain donc, il faut les préparer par la conscientisation politique ;
3. **Pour activer l'empowerment** sur les territoires les plus difficiles en prenant pour levier d'action l'écoute active des individus ;
4. **Pour activer une logique de cohésion sociale** – et ainsi faire vivre les valeurs de la république.

Or, dans la pratique, on constate que les jeunes :

- ★ Sont davantage bénéficiaires d'action que « co-constructeurs » ;
- ★ Sont insuffisamment ou pas associés à la construction des actions ou des programmes ;

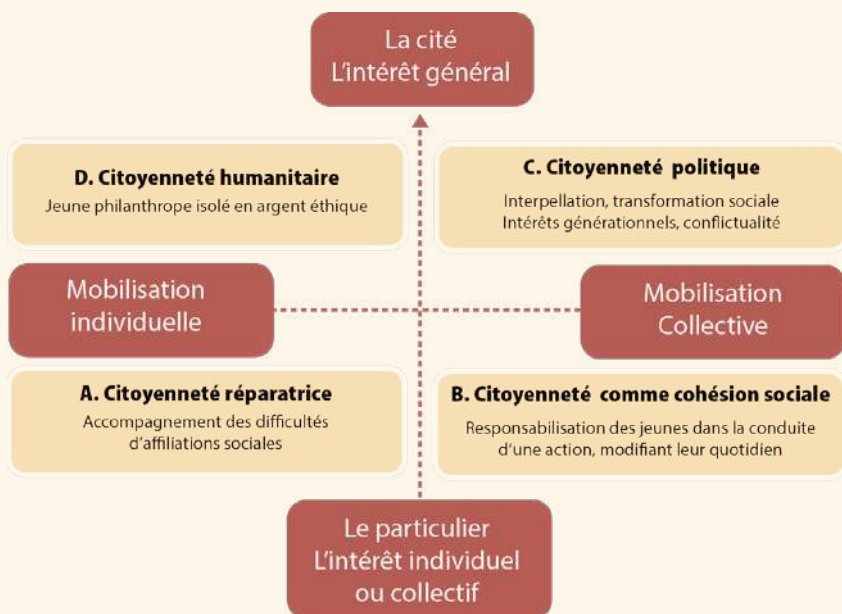
- ★ Sont peu mobilisés dans les instances de gouvernance. Quand ils le sont, ils souffrent toujours d'un déficit de légitimité face aux élus, professionnels, etc.

Selon Chafik HBILA, la participation des jeunes peut être favorisée en :

- ★ Levant les freins politiques ;
- ★ Interrogeant sur ce qu'on attend de la participation des jeunes ;
- ★ Réévaluant la place du professionnel qui accompagne cette participation. Il y a un principe de délégation du « pouvoir » à adopter ;
- ★ Mobilisant les différents niveaux et les différents soutiens à la citoyenneté.

Pour aller plus loin : les différentes formes de soutien à la citoyenneté

Chafik HBILA, à travers des travaux menés avec son équipe dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir « Projets innovants en faveur des jeunes », propose **4 formes de soutien à la citoyenneté**.



Source : Chafik Hbila - Travaux menés dans le cadre des P.I.A

La citoyenneté peut se vivre de façon individuelle et/ou collective sur une échelle allant du particulier (correspond au groupe) à l'intérêt général (supra – qui vise une transformation plus importante).



Retrouvez la captation audio de la conférence de Chafik Hbila en scannant le QR code ou sur pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr

ACCOMPAGNER LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES : UNE QUESTION DE POSTURES

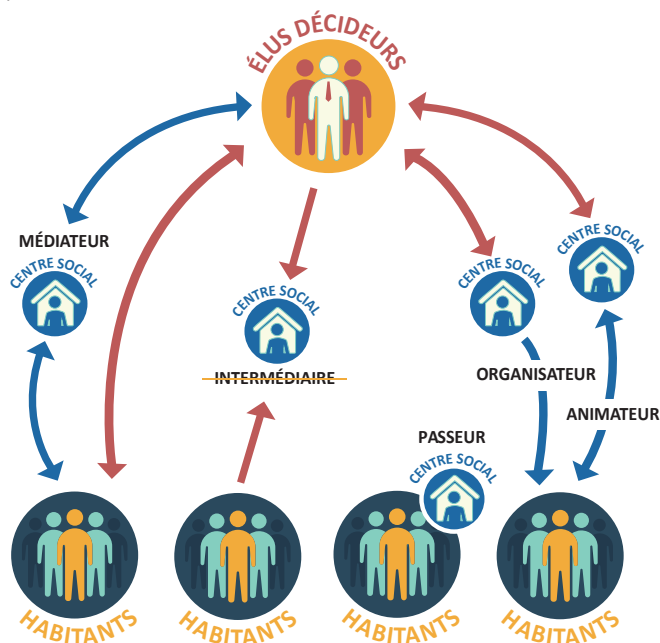
Passer de postures induites par notre histoire de l'intervention sociale à des postures en cohérence avec le Pouvoir d'Agir

Dans une démarche favorisant le Pouvoir d'Agir, le Centre Social, à travers l'action de l'animateur ou du bénévole, accompagne le groupe. Il est un point d'appui, un « facilitateur » de l'expérience.

Il se décentre des objectifs de sa structure. Tout au long de la démarche, **il sait à quel moment être proposant et à quel autre se mettre en retrait pour laisser le groupe prendre ses responsabilités afin que les personnes s'autonomisent.**

L'animateur mobilise des techniques d'animation qui favorisent le processus démocratique au sein du groupe. Il reconnaît aux personnes leur expertise, leur capacité à dire et à agir pour améliorer la situation qui leur pose problème.

Le schéma suivant permet de distinguer les différentes postures que le Centre Social peut développer. Certaines postures sont le fruit des pratiques de l'intervention sociale historique développées en France, alors que d'autres sont dictées par l'extérieur (institutions, habitants). Il conviendra de penser que la posture de « **passer** » est, semble-t-il, la plus en cohérence avec notre volonté de favoriser le développement du Pouvoir d'Agir.



Organisateur : En lien avec le diagnostic réalisé lors du renouvellement du projet social, ou à l'occasion de l'émergence d'un besoin exprimé par des habitants, le Centre Social organisateur est à **l'origine du projet** ou de l'action. Il **impulse sa mise en place, il fait à la place et pour les habitants**.

Les habitants peuvent contribuer à l'élaboration de cette activité ou de ce service, mais c'est le Centre Social qui porte ensuite la mise en œuvre et le suivi. Dans les phases d'évaluation, les habitants peuvent également être partie prenante.

Animateur : Le Centre Social anime une activité, toujours à partir de l'expression d'habitants, mais cette fois-ci, il le fait avec les personnes concernées, avec le groupe. Il mobilise les techniques d'animation qui favorisent la participation et le fonctionnement démocratique du groupe.

Médiateur : Le Centre Social **facilite la mise en relation** entre des habitants et des décideurs ou des partenaires, dans l'objectif de réaliser un projet commun sur le territoire. Il **permet la rencontre** (en utilisant sa notoriété), **permet le débat** et propose éventuellement des médiations en cas de conflits.

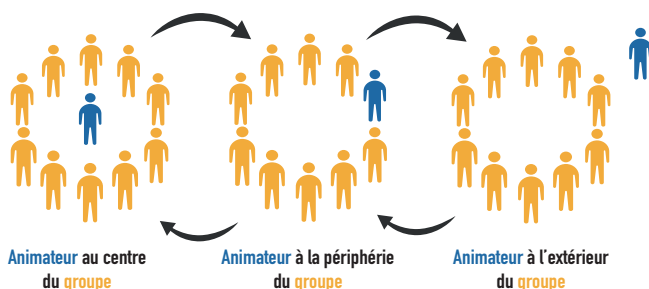
Cette posture ne sous-entend pas qu'il fera « tampon » entre le groupe et le décideur. **Il facilite simplement la relation.**

Intermédiaire : Le Centre Social peut devenir un intermédiaire. Il devient alors le **représentant par délégation** au risque dès à présent d'empêcher toutes formes d'expression des habitants, prémices indispensables au Pouvoir d'Agir.

Cette posture semble donc incohérente dans le processus du développement du Pouvoir d'Agir, voire impossible à penser.

Passeur : C'est ici une conception de l'intervention basée sur l'aide professionnelle, centrée sur la production du changement. Le Centre Social accompagne un collectif d'habitants qui a un projet, qui souhaite agir face à une situation problème vécue. **Il est ressource** pour le groupe, **il facilite la réalisation du projet ou de l'action**. Le Centre Social peut ne pas être directement « concerné » par le projet ou l'action.

Autrement dit, il s'agit du projet des habitants, **le projet du Centre Social est seulement d'accompagner les collectifs d'habitants**.



Un intervenant qui vise le développement du Pouvoir d'Agir doit autant que possible s'effacer pour laisser la place, le pouvoir aux personnes du groupe. Cependant, sa posture n'est pas figée. Il pourra, si le besoin se fait ressentir, adapter son positionnement tout au long de l'accompagnement.



Au-delà des postures, l'histoire des pratiques sociales influence nos méthodes d'animation. Jérôme Guillet nous propose d'observer nos méthodes à partir de ce qu'il appelle « **la vie en 3D** ».

En préambule, nous pouvons dire que :

- ★ Nous avons toujours des **dispositifs** associés à des objectifs ;
- ★ Nous travaillons parfois sur les **disponibilités** et la justesse dans la relation : ce que nous nommons souvent « la posture » ;
- ★ Nous avons souvent des discours en termes de positionnement éducatif (voire politique), sur les **dispositions** que nous prenons collectivement.

Mais nous avons rarement conscience de la nécessité d'articuler ces trois dimensions.

★ **LES DISPOSITIFS :**

L'espoir qu'un nouveau dispositif (« Réseau d'Échanges de Savoirs » ou « jardin partagé », par exemple) va susciter l'adhésion et entraîner une participation inédite des habitants est un leurre, car nous occultons les principaux motifs de la participation.

En faisant rentrer les personnes dans des dispositifs prépensés, organisés et structurés par d'autres, nous prenons à la fois le risque de ne pas considérer leurs avis et leurs envies, mais aussi de leur imposer une forme de dynamique collective basée sur nos propres modalités de fonctionnement (réunion, compte-rendu, méthodologie de projet...).

Comme le sujet et les modalités de fonctionnement du dispositif ne sont pas propres aux personnes qui s'investissent, cela à un coût pour elles et leur participation nécessite un effort d'adaptation. Ce coût symbolique fragilise leur engagement.

★ **LES DISPOSITIONS :**

Dans nos structures, nous avons souvent des dispositions en termes de positionnement éducatif (voire politique). Nous pensons savoir ce qui est bon pour les personnes. Peut-être que d'autres dispositions sont à considérer.

★ **LES DISPONIBILITÉS :**

Jérôme Guillet entend par disponibilité **l'aptitude à partir « d'où sont les gens »**. L'animateur doit partir du monde des autres et non pas du sien. À partir de leurs envies et de leurs propres ressources, il va tenter de créer une action qui pourra, dans certains cas, devenir une cause commune.

Pour favoriser la disponibilité, tel que Jérôme Guillet l'entend, il faut **prendre le temps, croire a priori sur ce qui peut se passer et savoir privilégier le vécu plutôt que le prévu.**

Ces disponibilités peuvent être, par exemple :

- ★ De **se dire que prendre du temps, c'est fondamental** et que « perdre du temps » à connaître les gens, c'est souvent en gagner par la suite.
- ★ **Accepter collectivement de ne pas maîtriser tout ce qui va se passer** ou ce qui ne va pas se passer : le tâtonnement fait partie de notre travail.
- ★ **Privilégier les situations qui permettent d'enquêter sur ce que veulent et savent faire les gens que nous rencontrons.** Ne pas oublier, parfois très simplement, de leur demander leur avis. S'intéresser suffisamment à eux pour déceler dans leur trajectoire, dans leurs questionnements ou dans leurs réflexions les sources de projets potentiels.

De cette philosophie de l'animation et de la relation peut découler une éthique et un fonctionnement en cohérence, où les postures individuelles et les disponibilités des animateurs seront privilégiées.

L'Aller-Vers : Une posture plus qu'une pratique

Jérôme Guillet est aussi intervenu lors de la seconde édition de la formation/action pour interroger la notion d'Aller-Vers, adaptée à la phase d'écoute. Il a questionné sa place dans l'animation et décrypter pourquoi cette expression s'est, depuis quelques années, ancrée dans nos projets.

UNE VISION DE L'ALLER-VERS

À partir de témoignages, Jérôme Guillet a tenu à délimiter et illustrer ce qu'il mettait derrière la notion d'«Aller-Vers». Son premier témoignage revient sur une situation qu'il a vécue lors de l'accompagnement d'un centre social à Joué-lès-Tours :

« Je suis appelé par une équipe dans un quartier d'habitat social pour animer un porteur de paroles. Le dimanche précédent mon intervention, je reçois un coup de fil de l'animatrice catastrophée : « Jérôme, le centre social vient de cramer... je t'appelle pour deux choses. D'une, ton intervention est annulée, et de deux, tu ne veux pas venir nous voir ? On est en équipe devant le centre et franchement, on tourne en rond... J'aimerais bien que tu puisses venir nous soutenir ». Je lui réponds que c'est terrible, mais que je ne me sens d'aucune place dans un moment comme ça. Nous discutons, et j'apprends que l'histoire est «classique» : un jeune en scooter qui s'est fait



Retrouvez les témoignages de Jérôme Guillet et leur analyse en version audio en scannant le QR code ou sur pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr

percuter par la BAC est dans le coma et le quartier s'embrase. Cette nuit, c'est le Centre Social qui a flambé. Elle insiste et je finis par accepter de venir.

J'arrive sur place pas très à l'aise et effectivement, le centre social a cramé... C'est à la fois impressionnant et très douloureux. Les administrateurs et les salariés sont en cercle, à discuter. Je m'approche timidement et j'écoute ce qui se raconte. Tout le monde y va de son point de vue sur ce qu'il s'est passé et s'interroge sur le comment et le pourquoi. Je n'ai pas de réponse à ces questions, eux non plus. Difficile d'en avoir pour des gens qui ne vivent pas dans le quartier.

Comme je suis à l'extérieur du cercle, j'aperçois sur le parking à 200 mètres un autre cercle de discussion. Des jeunes discutent, l'échange semble vif.

Je laisse passer du temps, et au bout d'un moment j'ose une intervention. «Je sais que c'est difficile, mais les questions que vous vous posez, je pense que les jeunes réunis là-bas pourraient avoir des réponses... Vous ne pensez pas que ce serait intéressant que l'on fasse un cercle commun ? » Et là, un silence pesant et un vrai malaise que le directeur du Centre ose interrompre « Heuuu, je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur moment, l'émotion est trop vive»...

En réalité, au-delà de l'émotion, c'est la peur qui est vive. La peur d'aller les voir. Et cette peur est totalement compréhensible. Dans cette situation, ce qui est compliqué, ce n'est pas d'avoir peur d'aller voir les jeunes, mais c'est de ne pas pouvoir le dire. Admettre que l'on a peur, c'est impossible, on n'a pas le droit, surtout quand on fait de l'animation socioculturelle, surtout dans ce contexte, et surtout dans ce quartier-là...

Je prends mon courage à deux mains, et je me dirige vers le groupe de jeunes. Effectivement, ce n'est pas évident de rejoindre ce cercle qui semble parler de ce qu'il s'est passé la nuit dernière. «T'es qui toi ?», «d'où tu viens ?», «qu'est-ce que tu fais ?», «T'es un journaliste ?»... Je réponds avec simplicité «Pas du tout, je travaille avec les gens là-bas, ils n'ont pas osé aller vous voir...» et nous commençons à discuter. C'est intéressant, car ils ont la face B, ils ont exactement ce que n'a pas le Centre comme écho. Ils savent très bien ce qui s'est passé, comment ça s'est passé et même, qui a fait quoi. Je reste avec eux un bon moment, et je vais me lier avec l'un d'entre eux qui est particulièrement affecté. C'est son cousin qui est dans le coma.»

Dans cet exemple, l'Aller-Vers est illustré comme **la capacité à dépasser ses peurs et à oser la rencontre**. Cette situation est emblématique, car elle est représentative de ce que la société française ne cesse de raconter autour de la jeunesse et de ses «problèmes».

Ce récit témoigne aussi d'**une vraie distance entre l'institution et une partie de son public**. Faire de l'Aller-Vers s'apparente alors au **franchissement d'une distance**, qui, le plus souvent, n'est pas seulement géographique.

Lors de son intervention, Jérôme Guillet nous a ensuite partagé un second récit permettant d'appréhender son approche de l'Aller-Vers. Le témoignage est celui d'un animateur rencontré lors de l'une de ses interventions où les participants étaient invités à **raconter des situations modestes où ils avaient eu le sentiment d'avoir le «bon geste» pour aller vers quelqu'un.**

« Un jour, il y a eu un papa qui est venu inscrire sa fille au Centre de Loisirs. Déjà, j'ai trouvé ça bien, car il n'y avait pas beaucoup de papa qui venait inscrire leurs enfants, et en plus je le trouvais sympa. Je fais son inscription.

Plus tard, je le vois fumer une cigarette dehors. Je ne saurai pas expliquer pourquoi, mais je sentais qu'il fallait que je discute un peu plus avec lui, alors je l'ai rejoint. On discute, je lui demande s'il habite ici depuis longtemps, etc. Il m'explique, entre autres, qu'il travaille dans le secteur de l'aéronautique dans la réalisation de prototype, avec des matériaux en kevlar. Dans la discussion, il me dit que si le centre social a besoin de matériaux, il peut avoir des chutes, et qu'on peut en faire plein de trucs. La discussion se poursuit, le moment est sympa.

Avec le recul, je me rends compte que cette simple discussion nous a beaucoup apportés. J'ai revu ce papa plusieurs fois, et un peu grâce à lui, il y a eu un gros projet de course de caisses à savon, fabriquées avec les chutes récupérées. Il a non seulement été leader pour ce projet, mais il a surtout été décisif.

Je pense que si je n'avais pas été discuté avec lui ce jour-là, ce beau projet, qui a embarqué tout le Centre social, n'aurait jamais vu le jour. »

Au regard de ces deux exemples, nous comprenons que l'Aller-Vers, ce n'est pas simplement sortir des murs, aller loin sur le territoire pour tenter de rencontrer les publics les plus éloignés, ceux qui nous inquiètent, ceux dont on se sent distant.

L'Aller-Vers est une intention, un mouvement. C'est **une distance à franchir, une proximité à développer**. Aller-Vers, c'est prendre son risque, oser, aller, rencontrer et provoquer quelque chose, sans savoir à l'avance ce que cela va générer.

L'Aller-Vers est dans tous les gestes de l'animation. Ce n'est pas une méthode, mais plutôt une posture, un art de la relation, qui fait partie intégrante du métier d'animateur socioculturel.

Pendant les activités par exemple, il y a ceux qui restent à côté de leur public, et ça s'arrête là. Et il y a ceux qui profitent de l'activité pour entrer dans la biographie des jeunes et s'intéressent vraiment à eux. Faire de l'Aller-Vers, c'est faire le choix de réduire la distance avec le public en créant de la proximité. C'est refuser de croiser les personnes, sans jamais vraiment les rencontrer.

Aller-vers, c'est passer du besoin de participation, au plaisir et à la richesse de la rencontre.

LES 4 PROXIMITÉS À DÉVELOPPER DANS UNE DÉMARCHE DITE D'ALLER-VERS

Dans une démarche dite d'Aller-Vers, il est question de distance à franchir, et de proximité à développer. Si la proximité géographique est celle qui apparaît naturellement lorsque l'on évoque l'Aller-Vers, d'autres formes de proximité sont à considérer pour réduire la distance avec les publics.



D'une façon générale, travailler ces proximités, c'est développer de la relation basée sur la sincérité, c'est montrer aux personnes qu'elles comptent pour nous, autant que nous comptons pour elles. Nous ne trichons pas avec les personnes.

PARENTHÈSE HISTORIQUE : LE “ALLER-VERS”, UN ACCIDENT INSTITUTIONNEL

Faire de l'Aller-Vers est dans l'air du temps. Ce terme s'est, depuis quelques années, largement invité dans les politiques publiques, dans nos projets associatifs et nos actions. Il apparaît même selon certains, comme LA pratique alternative innovante en termes d'action sociale et d'animation socioculturelle. Et pourtant... ce n'est rien de nouveau. L'engouement autour de l'Aller-Vers n'est rien d'autre que la conséquence d'une énorme distance qui s'est créée au fil du temps avec beaucoup de composantes de la population.

Si le terme d'Aller-Vers est tendance aujourd'hui, sa philosophie trouve racine il y a plus d'un siècle et est même à la base de l'histoire du travail social. De nombreuses personnes avant nous le pratiquaient, et d'ailleurs, d'autres continuent, sans pour autant l'associer à cette expression nouvellement plébiscitée.

Si cette partie n'a pas l'ambition de décrypter l'histoire de l'animation sociale, elle va nous permettre de comprendre globalement comment et pourquoi faire de l'Aller-Vers est (re)devenue une nécessité.

Chicago, dans les années 1880

Nous sommes à la fin du 19^{ème} siècle aux États-Unis. La ville de Chicago est confrontée à des afflux migratoires massifs qui posent de nombreuses questions d'ordre sanitaire, sociale et éducative. La principale réponse, apportée jusque-là, se trouve dans la charité. Un groupe de femmes fortunées ne s'y retrouve plus. Parmi elles, Jane Adams qui a envie d'apporter son aide, mais autrement. Elle décide alors d'entreprendre une campagne de porte à porte pour aller à la rencontre des personnes nouvellement arrivées sur le territoire. Elle veut aller vers elles pour apprendre à les connaître, découvrir qui elles sont, ce dont elles ont besoin, mais aussi ce qu'elles peuvent apporter. En d'autres termes, prendre le temps d'aller rencontrer les personnes, comprendre ce qu'elles vivent pour pouvoir apporter une réponse plus adaptée et pérenne à leurs problématiques sociales. En 1889, après une visite à Londres de la première «*Settlement house*» fondée 5 ans plus tôt, elle crée «*Hull-House*» à Chicago, qui devient la référence des «*settlements*», les ancêtres des Centres Sociaux.

En France, dans les années 1970

Et même si l'histoire des Centres Sociaux et de l'action sociale est bien plus complexe, nous faisons un bond dans le temps pour nous retrouver en France, dans les années 1970. À cette époque, il serait absurde de parler d'Aller-Vers, car la proximité des institutions avec les habitants n'est pas une question, mais une réalité. Le contact avec la population est permanent.

Cette proximité s'explique notamment par la rareté des équipements. L'action sociale s'organise là où elle peut, notamment dans des préfabriqués au cœur des quartiers, dans les halls des bâtiments, dans la rue, et surtout, chez les gens directement. À l'image de la PMI (*Protection Maternelle Infantile*) et des assistantes sociales, l'intervention à domicile fait partie intégrante du métier des travailleurs sociaux. Rencontrer les gens directement chez eux contribue à un contact étroit avec la population.

À noter également qu'à cette époque, beaucoup s'engagent dans l'action sociale et socioculturelle par militantisme. Nombreux d'entre eux, font le choix de vivre là où ils travaillent. Il était courant que les instituteurs, professeurs, ou encore médecins généralistes s'installent au cœur des quartiers. D'ailleurs, ceux qui travaillent dans les Centres Sociaux sont souvent des jeunes issus du quartier.

Au fil du temps, les équipements ont commencé à se développer et les métiers de l'animation à se professionnaliser, engendrant l'arrivée de nouveaux professionnels, certes plus qualifiés, mais ne connaissant pas le quartier.

Avec l'arrivée de la politique du chiffre et de la rationalisation, il faut de plus en plus rendre des comptes, d'autant plus que les équipements sont sortis de terre, et qu'il faut maintenant les remplir, y faire des activités. Progressivement, les missions d'encadrement se développent et les Centres Sociaux basculent dans une logique programmatique. Les missions s'étendent, les territoires deviennent plus vastes et les logiques d'appel à projets transforment les fonctionnements.

Nous sommes passés d'une situation où la relation était principale, essentielle et non comptabilisée, à une situation où il faut juste rendre compte de ce qui est fait en volume d'activité et en programmation. Les Centres Sociaux cessent alors d'être de véritables lieux de vie, ouverts à la population.

L'ingénierie relationnelle, jusque-là au cœur de l'animation, devient peu à peu secondaire. Se dissipe dans le même temps, la relation étroite qui existait avec les habitants.

Aujourd'hui...

Depuis peu, l'action sociale et l'animation socioculturelle semblent se reconfigurer...

À l'échelle de l'État, les problèmes généralisés de participation, la délégitimation des institutions, le développement de la précarité et les chiffres du non-recours conduisent à un changement de politique. Faire du Aller-Vers devient alors une nécessité, voire une injonction. Des moyens sont alors débloqués pour pallier l'accident institutionnel provoqué ces dernières décennies.

En parallèle, avec la période post-covid, l'évolution de la société, et les scénarios catastrophes qui semblent se dessiner, on observe à l'échelle macro, une prise de conscience sur la nécessité de «prendre soin», que ce soit les uns des autres, ou de notre écosystème plus largement (cf. concept du «Care»).

La distance créée avec la population est conscientisée. C'est alors un mouvement d'ensemble qui s'enclenche autour de l'Aller-Vers, invitant les institutions à réduire la distance avec les habitant-e-s et à remettre l'ingénierie relationnelle au cœur de l'action sociale.

*Se pose alors une question cruciale pour nos Centres Sociaux : **faire de l'Aller-Vers s'apparente-t-il à une pratique nouvelle teintée d'opportunisme, ou à la conviction qu'il est nécessaire de reprendre le travail mené par nos prédécesseurs ?***

POUR ALLER PLUS LOIN : 3 COMPÉTENCES À EXPLORER AVEC L'ALLER-VERS

Au-delà de la posture, l'Aller-Vers implique l'exploration de compétences variées qui ne sont pas toujours valorisées en tant que telles et convoquées dans nos pratiques.

COMPÉTENCES RELATIONNELLES

- ★ Hospitalité
- ★ Sociabilité
- ★ Habileté à être dans des groupes
- ★ L'art d'entrer (ou non) en relation de manière verbale et non verbale
- ★ Savoir se libérer ou se détacher / repérer quand c'est à un autre d'y aller
- ★ S'entourer, trouver des alliés

COMPÉTENCES EXPÉRIMENTALES

- ★ S'autoriser à essayer
- ★ Oser se tromper et recommencer
- ★ Avoir le droit à l'erreur car elles deviennent des informations
- ★ Être créatif
- ★ S'appuyer sur les compétences collectives
- ★ Se réajuster
- ★ Jouer avec les curseurs

COMPÉTENCES EXPLORATOIRES

- ★ Prendre le temps d'explorer les groupes, les personnes et l'environnement
- ★ Appréhender et avoir une connaissance fine du territoire, des habitants
- ★ Comprendre l'écosystème
- ★ Observer ce qui existe, ce qui se vit sans nous
- ★ Partir de ce qui se vit
- ★ Trouver des opportunités dans l'existant



4

UN PROCESSUS POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Ce processus permet d'accompagner les jeunes (et les moins jeunes) à développer leur Pouvoir d'Agir. Il propose une méthodologie permettant de récolter les expressions des personnes, de les aider à formuler ce qui leur pose problème, pour ensuite, les accompagner à agir.

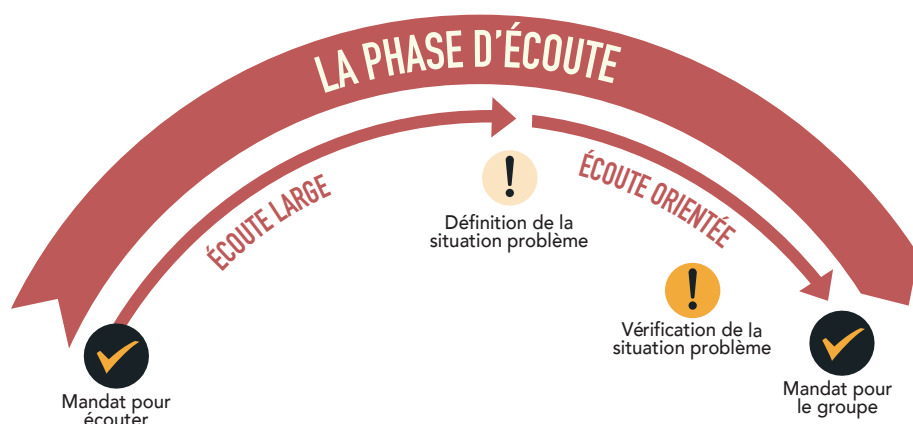
*Ce processus est inspiré de la démarche portée par l'Union Rhône Alpes des Centres Sociaux : « **F**aire émerger et **A**nimer des actions collectives à **V**isée **É**mancipatrice. »*

PHASE 1 DU PROCESSUS : LA PHASE D'ÉCOUTE

Rencontrer, observer, écouter et définir la « situation problème »

« Tu vas dans la rue, voici ton secteur, tu connais les gens, tu découvres avec eux un problème pour lequel ils peuvent se mobiliser et qui peut être l'occasion pour eux de s'organiser, tu les réunit, vous décidez obligatoirement quelque chose à la fin de la réunion... » Saul Alinsky

Cette partie s'intéresse à la première phase du processus d'accompagnement d'une démarche collective favorisant le Pouvoir d'Agir, sur lequel nous nous sommes appuyés lors de la formation-action « *Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes* ». **Il s'agit dans la phase d'écoute d'aller à la rencontre des jeunes (ou plus largement, des habitants) pour les rencontrer, les observer et les écouter afin de définir une « situation problème ».**



Retrouvez la version schématique du processus dans son intégralité page 18.

La nécessité de la définition d'une « situation problème »

La démarche d'action à visée émancipatrice passe par la définition d'une « **situation problème** ». C'est à partir de cette situation qu'il est possible d'engager ensuite, une dynamique collective.

Quelques principes méthodologiques sont alors à respecter pour la définition de cette « situation problème ».

Une « situation problème » à partir de laquelle il est possible d'engager une dynamique collective doit être :

- ★ Définie par les personnes et avec leurs mots ;
- ★ Concrète, elle révèle des faits vécus ;
- ★ Actuelle, elle a lieu ici et maintenant ;
- ★ Pour agir dessus, les personnes sont prêtes à entreprendre une action.

La phase d'écoute large

L'écoute large est le point de départ de la démarche proposée. Elle consiste pour la structure, de tendre l'oreille et d'être réceptive aux situations qui posent problème aux habitants. Il s'agit de **porter une attention particulière aux situations qui ne sont pas habituellement observées et écoutées, dans la mesure où elles peuvent ne pas concerner directement le Centre Social.**

En étant à l'écoute des situations qui posent problème aux habitants, le Centre Social **se décentre de sa propre action.** Il se positionne comme une structure qui accompagne les habitants vers leur émancipation. Il faut être conscient que la résolution du problème soulevé ne concernera peut-être pas l'action du Centre Social. Dans cette phase, il s'agit d'entrer en relation tout en gardant la « juste distance ». On se livre, on entre en relation, mais on ne se livre pas au-delà de ce qui est possible pour soi. Ce que me dit la personne est son affaire, pas la mienne. Il faut alors éviter les « projections ».



Des exemples de questions à poser :

- ★ Comment allez-vous ?
- ★ Comment va la vie dans le quartier ?
- ★ Comment vous sentez-vous ici ?
- ★ Et moi... (Parler de soi pour être dans une relation équitable : une personne face à une autre personne.¹)

Faire de l'écoute large doit être accepté par l'ensemble du Centre Social. C'est sa posture qui est en jeu vis-à-vis des habitants. Il s'agit alors de vérifier auprès de l'ensemble des acteurs de la structure si un mandat pour le faire est donné. Nous y reviendrons plus loin dans le focus sur le mandat du professionnel ou du bénévole, agissant pour la structure.

¹ En référence à la méthode « One to one » de Saul Alinsky - Manuel de l'animateur social, une action directe de non-violence, 1971

De la théorie à la pratique : La carte d'écoute du territoire

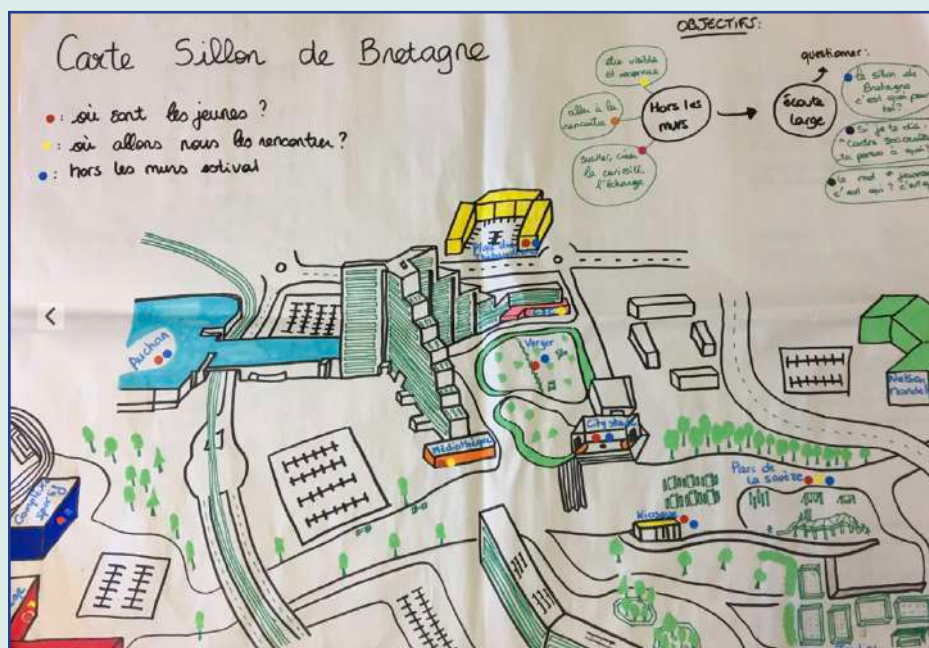
Cet outil permet d'analyser en amont son territoire, pour repérer les endroits les plus pertinents à investir pour aller écouter les jeunes (ou les habitants, d'une façon plus générale).

Il s'agit de dessiner une carte du territoire avec les éléments suivants :

- ★ Là où l'on écoute déjà, où la structure est déjà investie dans l'écoute ;
- ★ Là où la structure est déjà investie et où on pourrait écouter ;
- ★ Là où sont les jeunes (les habitants), les lieux qu'ils fréquentent, utilisent et donc où on pourrait les rencontrer pour les écouter.

Une fois identifiés, ces lieux seront des points d'appui pour aller à la rencontre des jeunes (habitants) lors de la phase d'écoute.

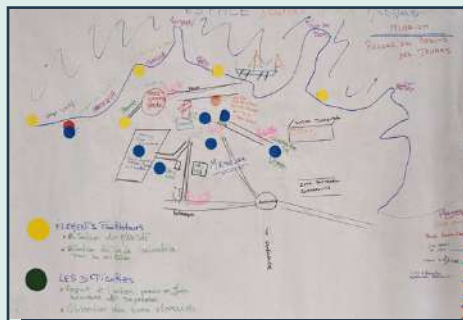
Quelques exemples réalisés par des structures qui ont participé à la formation/ action « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes » :



CSC Sillon de Bretagne (Saint-Herblain)



MQ Chesnaie-Trébale (Saint-Nazaire)



Espace Jeunes (Mesquer)

De la théorie à la pratique : Le porteur de parole



Le porteur de parole est une méthode d'animation de rue visant à recueillir des témoignages et des avis sur une question donnée, à les afficher et à susciter l'échange et le débat citoyen dans l'espace public. Le porteur de parole est un outil pertinent à adapter pour aller à la rencontre des jeunes lors de la phase d'écoute.

Cette technique part d'un constat simple, la prise de parole dans la sphère publique n'est pas aisée. Il existe pour chacun une taille de groupe au-delà de laquelle nous n'osons pas prendre la parole. Et pour beaucoup, ce nombre critique se situe entre 2 et un peu plus, à peine plus. La participation se limite alors souvent à l'écoute d'orateurs et d'experts, puis nous devons choisir un camp, souvent celui du plus convaincant. Par exemple, force est de reconnaître que les soirées débat ne font pas le plein et n'attirent que les habitués à cet exercice. Il devient alors difficile de confronter son avis à d'autres, d'argumenter ses positions et de construire un esprit critique, capable d'analyse et de propositions. En bref, difficile de jouer pleinement son rôle de citoyen.

En pratique : Il faut tout d'abord définir une question/affirmation. Le choix de celle-ci est déterminant pour la réussite de l'expérience. Cette question peut être volontairement polémique pour susciter une réaction immédiate de la part des passants. Elle doit être formulée simplement, pour que chacun la comprenne et s'autorise à en discuter avec un inconnu. (« *Quelles sont vos galères ?* », « *La politique, ça ne sert à rien !* », « *Le monde irait mieux si les femmes étaient au pouvoir* », « *C'était mieux avant !* »...)

Une fois la question choisie, il faut rédiger au préalable quelques réponses et les afficher sur des panneaux. La suite se passe dans la rue, dans un endroit où il y a du passage. Les porteurs de parole profitent de la curiosité des passants qui s'arrêtent, pour discuter avec eux, les interroger, débattre... Leur réponse à la question est ensuite affichée sur un panneau à côté de la question.

Naturellement, le débat s'installera entre les passants et avec les animateurs du porteur de parole.

Un exemple de porteur de parole, réalisé dans le cadre de la mise en pratique de la formation/action Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes :

Le Centre Social Espace Grain de Sel à Noirmoutier a réalisé un porteur de parole durant sa phase d'écoute large. Trois professionnels et une bénévole ont été mandatés par la structure pour aller à la rencontre des jeunes de l'île.

En amont, plusieurs questions se sont posées :

- ★ Où sont les jeunes ? Où se rassemblent-ils ?
- ★ À quel moment de l'année, de la semaine ou de la journée est-il le plus pertinent d'y aller ?
- ★ Quels jeunes va-t-on rencontrer dans tel ou tel endroit ? Quels âges ? Quelles catégories sociales ?
- ★ Comment va-t-on être perçus par eux ? *Nous appartenons à Grain de Sel, mais nous n'y allons pas uniquement pour parler du Centre Social, il faudra être transparent, leur expliquer notre démarche et son objectif.*
- ★ Quelles questions leur poser ?

Place à l'écoute grâce au porteur de parole :

L'écoute a été réalisée à plusieurs endroits et à différents moments. Une trentaine de jeunes ont répondu aux 3 questions suivantes :



Les questions devaient être assez larges pour laisser les jeunes exprimer d'éventuels problèmes, ou des « épines dans le pied » dont ils pourraient collectivement avoir envie de se débarrasser.

4 grandes thématiques se sont dégagées des réponses des jeunes :

- ★ **Environnement** : Les déchets sur les plages.
- ★ **Loisirs** : Équipements sur l'île, les difficultés d'accès aux activités sur le continent.
- ★ **Mobilité intra-île** : Difficultés à se déplacer sur les 3 communes de l'île.
- ★ **Relations avec les autres** : Les touristes, les vieux touristes...

Une fois ces premières thématiques récoltées, il s'agit alors de préciser les thématiques et constituer un groupe prêt à agir dessus.

La phase d'écoute orientée

Lorsqu'un problème est repéré, les acteurs de l'animation sociale à visée émancipatrice (bénévoles, salariés) passent à une seconde étape, celle de **l'écoute orientée**. En amont de cette étape, il s'agit de **vérifier si le problème repéré concerne plusieurs personnes et surtout de voir si un groupe est prêt à se mobiliser pour tenter d'agir dessus**.

 Si ce n'est pas le cas, les animateurs abandonnent. En aucun cas, ils ne doivent faire à la place des habitants.

Une fois la « situation problème » confirmée et qu'un groupe de personnes est prêt à se mobiliser, **l'animateur doit à nouveau vérifier s'il possède un mandat donné par sa structure : celui du groupe**.

IDENTIFIER LA SITUATION PROBLÈME AVEC CHAQUE PERSONNE

Chaque personne est invitée à préciser en quoi et comment elle est affectée par le problème. La rencontre avec chacun peut se faire avec les exemples d'amorces suivants :

- ★ *J'ai entendu que ... j'ai l'impression que ... j'ai ressenti que ...*
- ★ *Pouvez-vous expliquer votre situation ?*
- ★ *Qu'est-ce qui vous pose problème / difficulté ?*
- ★ *En quoi cela pose problème / difficulté ?*
- ★ *Vous êtes en colère ? Indigné ?*
- ★ *Qu'est-ce que vous avez déjà fait pas rapport à cette situation ? Avez-vous entrepris des démarches par rapport à cette situation ?*
- ★ *Etc ...*

Si la personne exprime sa volonté de se mettre en mouvement face au problème, elle pourra alors être invitée à rejoindre le groupe.

Focus : les éléments qui peuvent empêcher de se mettre en mouvement

Quatre raisons essentielles, non cumulatives, peuvent empêcher la personne de se mettre en mouvement :

- ★ **Peur** de l'autre, d'être ridicule, peur du changement, de perdre le peu que l'on a déjà...
- ★ **Sentiment d'inutilité** « non, mais moi je ne sais pas... et puis ça ne sert à rien »...
- ★ **Sentiment d'impuissance** « ils sont trop forts, que pouvons-nous changer ? »...
- ★ **Sentiment d'isolement** « Je suis tout seul », « tu as vu, nous ne sommes que trois »...
- ★ **Tolérance aux injustices**, on s'habitue à tout, et au pire, malheureusement...

Faire prendre conscience aux personnes qu'elles sont plusieurs à subir le problème et à chercher à le résoudre permet de lutter contre le sentiment d'isolement. Par la suite, la dynamique de groupe engagée renforcera la croyance de chacun dans sa capacité à agir.

UNE SITUATION PROBLÈME PEUT ÊTRE L'AFFAIRE DE PLUSIEURS PERSONNES

De l'écoute orientée avec chaque personne, nous pouvons engager le processus de création d'un groupe. Il s'agit ici de pouvoir **identifier et mobiliser progressivement toutes les personnes pouvant rejoindre le groupe.**

Différentes questions peuvent favoriser la mobilisation :

- ★ *Souhaitez-vous que l'on en parle à plusieurs ? ... que l'on se réunisse ?*
- ★ *Connaissez-vous d'autres personnes dans la même situation que vous ?*
- ★ *Pensez-vous que d'autres personnes rencontrent le même problème / la même difficulté ?*
- ★ *En avez-vous parlé avec d'autres ?*
- ★ *Et si l'on constituait un groupe pour voir ce que l'on peut faire ?*
- ★ *Tout seul, c'est toujours plus difficile, il serait peut-être intéressant de se rassembler avec d'autres personnes dans la même situation que vous afin d'avoir plus de poids, qu'en pensez-vous ?*

Et de façon plus concrète pour la constitution du groupe :

- ★ *Puisque vous êtes motivé, on se retrouve quand ? Où ?*
- ★ *Cherchez-vous à mobiliser d'autres personnes concernées ?*
- ★ *Je peux prendre vos coordonnées pour que nous restions en contact ?*

 L'envie de passer en collectif est la condition nécessaire à l'organisation d'une première rencontre... Autrement dit, **si la personne n'est pas motivée pour le temps collectif, on arrête là !**

Si la personne est d'accord pour partager avec d'autres sur la situation problème, et si elle est prête à s'engager pour que la situation change, elle peut alors mobiliser elle-même d'autres personnes afin de constituer un « groupe moteur ».

Vous expliquez aussi votre rôle, celui de votre structure : *l'accompagnement, les limites de votre accompagnement, les possibles et impossibles pour votre Centre Social.*



Focus : Le mandat du professionnel, du bénévole, agissant pour la structure

Tout d'abord, le mandat est un acte asymétrique par lequel une personne (le mandant) donne à une autre (le mandataire) le pouvoir de faire quelque chose en son nom.

La structure qui décide de s'inscrire dans une démarche visant le développement du Pouvoir d'Agir des habitants (donc des jeunes aussi) doit donner le mandat et les moyens aux animateurs, aux bénévoles, pour organiser les différentes phases de la démarche.

Ils n'agissent pas hors cadre, mais s'inscrivent dans un projet politique et technique d'une structure. Aussi, leur intervention doit être en conformité avec ce dernier.

Le mandat détermine les contours de l'accompagnement, jusqu'où il peut aller et quelles sont ses prérogatives. En effet, certaines actions imaginées par le groupe pourraient impacter la structure, son image, sa place sur le territoire, son rapport aux habitants, aux institutions.

L'animateur ou le bénévole demande à la structure « le mandat » pour entrer en phase d'écoute.

Le mandat est à vérifier/interroger régulièrement au fil des différentes étapes.

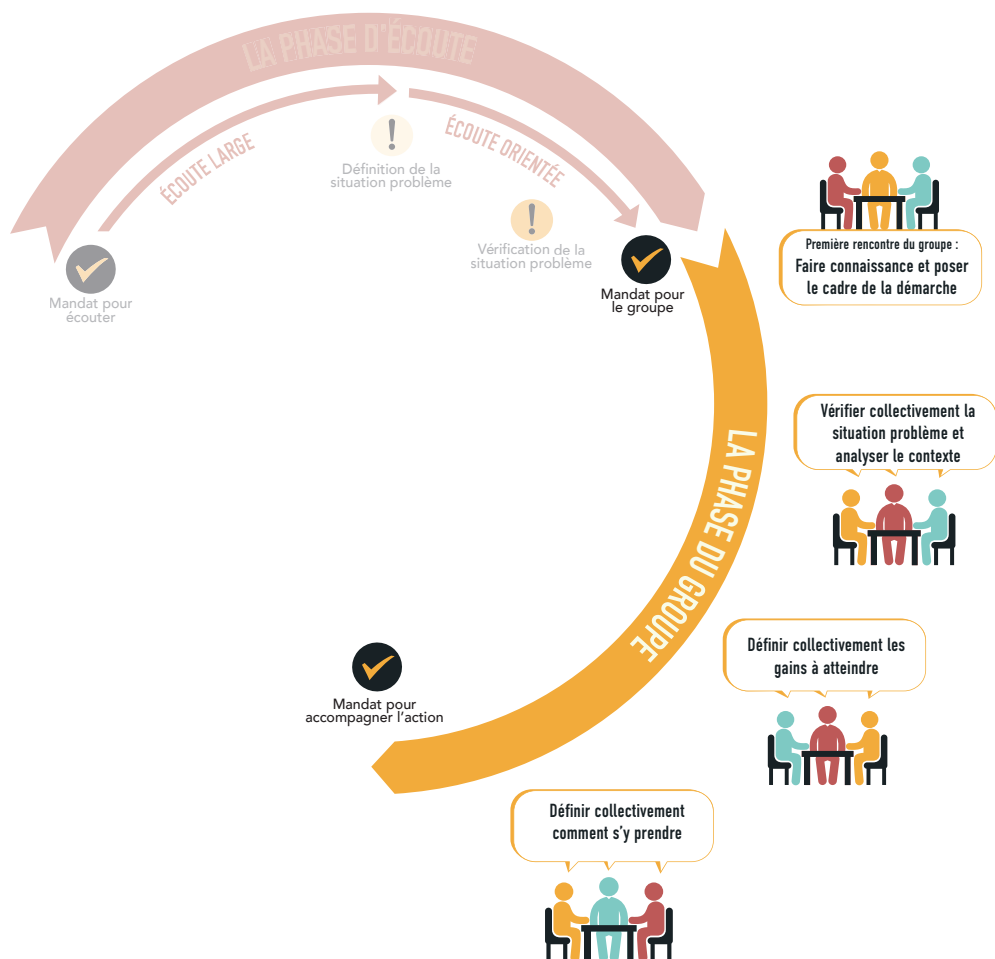
Nous sommes dans des processus collectifs qui se construisent chemin faisant, c'est donc tout au long du cheminement, qu'il faut les vérifier.

PHASE 2 DU PROCESSUS : LA PHASE DU GROUPE

Accompagner le groupe, définir le problème et élaborer la stratégie collective

Une fois passé le temps de l'écoute où un problème a été repéré et des personnes prêtes à agir dessus ont été identifiées, l'animateur passe à la **phase du groupe**.

Il s'agit dans cette phase, de **favoriser l'implication des personnes directement concernées par le problème et de constituer un groupe d'action**, un groupe « moteur », qui va lui-même **définir plus précisément la «situation problème»** et en définir les contours et les enjeux. Le groupe va ensuite **analyser le contexte**, identifier les freins, les leviers et **déterminer les solutions et l'objet de la négociation** à mener.



Retrouvez la version schématique du processus dans son intégralité page 18

Préalable : La nécessité d'un groupe moteur

La responsabilité de l'animateur est de garantir, autant que possible, les conditions de la réussite du groupe. Pour cela, dans la phase d'écoute, il aura veillé à ce que le groupe à constituer soit d'une taille suffisante. Pour qu'un collectif fonctionne correctement (capacité d'agir ensemble), on admet généralement que le nombre optimal de membres se situe **entre 8 et 12 personnes**.

En effet, lorsqu'un groupe démarre à 5 ou 6 personnes, si l'une ou l'autre le quitte, on se retrouve alors bien souvent avec un groupe trop restreint pour avancer. Il est donc important de **veiller à la création d'un groupe « moteur » capable de porter un projet, même si un ou deux membres le quittent**.

Le groupe moteur, d'au moins 8 personnes, a donc un premier objectif à atteindre : **mobiliser d'autres personnes à rejoindre le groupe**. Ce sont bien évidemment les personnes initialement engagées qui sont les plus aptes à convaincre d'autres personnes. L'animateur a alors pour rôle de **veiller à ce que les motivations d'engagement des nouvelles personnes soient bien en lien avec la volonté d'agir sur la situation problème**. Si ce n'est pas le cas, la personne s'engage pour de « fausses » raisons et ne pourra pas apporter une contribution optimale au projet collectif.

Un groupe moteur doit se composer ainsi :

- ★ De personnes qui ont **la même vision** de la situation problème ;
- ★ Des personnes **concernées** par la situation problème (eux-mêmes, ou leur entourage proche) - *Attention au risque de « passager clandestin » (une personne militante qui défend d'autres intérêts que ceux d'agir sur la situation problème) ;*
- ★ Des personnes qui **veulent agir pour changer les choses** (des personnes concernées).

Ces trois conditions doivent être réunies pour passer à la « phase du groupe ».

Focus : Le mandat du professionnel ou du bénévole, agissant pour la structure dans l'animation du groupe

L'animateur social doit être autorisé par sa structure à engager le passage en groupe sur la situation problème repérée. C'est cette situation de problème qui peut en effet poser une difficulté au Centre Social (la situation peut-être porteuse de conflit, par exemple).

Ce mandat précise par écrit :

- ★ L'autorisation du passage de l'animateur à la phase de groupe ;
- ★ Un volume horaire (repère) et une durée (pour 3 mois, un an, ...) ;
- ★ Les contours de ce qui sera travaillé, les limites également de ce qui ne sera pas travaillé (que faire si il y a une prise de pouvoir par quelques personnes, si la démarche tourne dans une dimension de violence,...?).

★ La nature du rendu régulier de ce travail à venir (en réunion d'équipe, en lien avec la direction, en Conseil d'Administration...).

Si la structure pose l'action collective à visée émancipatrice comme importante, alors ce mandat doit être anticipé. Cela facilite la mise en œuvre de l'action collective et évite de la freiner.

1ère étape de la phase du groupe : La conscientisation

« La conscientisation, c'est plus que prendre conscience, car prendre conscience est une manière normale de l'être humain. La conscientisation implique d'analyser. C'est une façon de voir le monde de manière rigoureuse ou presque rigoureuse. C'est une façon de voir comment la société fonctionne. C'est un moyen de mieux comprendre le problème des intérêts, la question du pouvoir. Comment obtenir le pouvoir, ce qui signifie, ne pas avoir le pouvoir. Enfin, elle implique une lecture plus approfondie de la réalité (...). »

Paolo Freire

La conscientisation selon Paolo Freire est un processus par lequel des femmes et des hommes des couches populaires s'éveillent à leur réalité socioculturelle, repèrent les aliénations et les contraintes auxquelles ils sont soumis, pour les dépasser et s'affirmer en tant que sujets conscients de leur histoire et acteurs de leur devenir.

« La conscientisation est une dynamique collective qui conduit un ensemble d'individus vivant la même situation d'exclusion ou d'oppression à en devenir conscient et à s'en affranchir en se définissant un projet commun. »

Bernard Dumas et Michel Séguier

Selon Bernard Dumas et Michel Séguier, l'éducation conscientisante permet d'identifier cinq dimensions dans le développement des individus :

★ **Une prise de conscience individuelle** : Le fait de se sentir personnellement concerné par un problème social perçu, subjectivement, comme une menace.

★ **Une prise de conscience collective** : La réalité oppressive ne concerne pas uniquement une personne, mais des groupes, des communautés, des membres de collectivités élargies. De la mise en commun des potentialités et des ressources naît la solidarité.

★ **Une prise de conscience sociale** : La fatalité est remise en cause, il existe bel et bien des contradictions dans l'environnement sociopolitique.

★ **Une prise de conscience politique** : Dès lors que l'on perçoit mieux le

fonctionnement de la société, on désire et recherche des alternatives, on propose des solutions possibles à travers de l'expérience collective.

★ **Une prise de conscience émancipatrice** : On pose des actes avec d'autres, on essaie de concrétiser des alternatives dans sa propre existence. Il s'agit de changer de mentalité pour changer ses conditions de vie quotidienne, transformer les rapports à l'environnement et construire une société.

De la prise de conscience individuelle, collective, sociale et politique naît la mobilisation.

2^{ème} étape de la phase du groupe : Vérifier la situation problème

« **Le problème doit être construit de telle manière qu'il soit possible d'opérer sur lui. L'acte créateur ne se trouve pas dans la manière de trouver la solution, mais dans la manière de poser le problème.** »

C. De Jonckheere

Pour rappel, **une situation problème à partir de laquelle il est possible d'engager une dynamique collective est** :

- ★ Définie par les personnes et avec leurs mots ;
- ★ Concrète, elle révèle des faits vécus ;
- ★ Actuelle, elle a lieu ici et maintenant ;
- ★ Portée par des personnes qui sont prêtes à entreprendre une action pour agir dessus.

Trop souvent, nous ne prenons pas le temps de définir précisément le problème qui nous préoccupe. Il peut être alors formulé de manière trop vague, trop abstraite ou de manière trop restrictive, ou bien il n'est pas posé au bon niveau...

⚠ *En voulant aller trop vite, nous prenons le risque de nous engager sur la recherche d'une solution qui peut s'avérer pas pertinente, car le problème en lui-même n'a pas été défini précisément.*

Il est donc essentiel de prendre du temps lors de cette étape. La première chose à faire consiste à **définir précisément le problème** qui fait que les personnes se sentent en situation « d'impuissance » et le **formuler de manière à ce qu'il soit possible d'agir dessus.**

En fait, tout l'art de l'animateur réside plutôt dans le fait de co-construire très concrètement le problème avec les personnes (quel est le problème concret ? Quels sont les obstacles précis qui les empêchent d'aller dans le sens de ce qui serait important pour elles ?).

Plus l'obstacle sera concret et précis, plus les personnes pourront avoir prise sur lui.

3^{ème} étape de la phase du groupe : Analyser le contexte

Ce temps vise à déterminer l'ensemble des parties prenantes de la situation. **Avant même de chercher des solutions au problème**, ce qui est le mouvement spontané de tout groupe, il faut affiner le problème et se poser quelques questions préalables à la recherche de solutions. *Qui est impliqué ? À quel niveau ? Quelles interactions existe-t-il ? Quels sont les responsabilités et pouvoirs de chacun ?*

En d'autres termes, il faut que le groupe prenne le temps de réaliser **une analyse du contexte du problème**.

Afin de pouvoir comprendre collectivement les enjeux, il s'agit avec l'ensemble des membres du groupe de :

- ★ **Repérer, inventorier les acteurs** qui interviennent dans le champ de la situation problème et de les positionner (en n'oubliant pas de nommer les personnes, pas seulement les institutions qu'ils représentent, car on ne négocie pas, par exemple, avec la mairie, mais avec monsieur X) ;
- ★ **Expliciter les logiques, missions, responsabilités de ces acteurs ;**
- ★ **Nommer les alliés et les adversaires.**

Une des nombreuses méthodes possibles pour accompagner un groupe dans ce travail d'analyse est de matérialiser les acteurs, leurs interactions et les alliances possibles sous forme d'une carte dessinée collectivement. La démarche collective permet de s'appuyer sur les réseaux de connaissances des participants. Cette carte peut contribuer ensuite à construire le chemin que le groupe va effectuer pour résoudre la situation problème : *qui rencontrer ? Dans quel ordre ? Pour dire/demander quoi ?...*

4^{ème} étape de la phase du groupe : Définition des gains à atteindre et définition de la stratégie

Dans cette étape, la question cruciale est : **quel(s) gain(s) réaliste(s) pouvons-nous viser, espérer ?** Il est important de prioriser les gains à atteindre.

1. RENCONTRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Si nous restons seuls avec le problème que nous rencontrons, il y a peu de chance que la situation change.

Il est donc important d'ouvrir les yeux des autres acteurs qui pourraient être concernés, même de loin, et faire en sorte que ce qui se passe leur pose également problème et les concerne.

Il s'agit dans cette phase d'**aller à leur rencontre pour considérer leurs enjeux** par rapport à la situation problème de départ. Cette étape permet souvent de « sortir le nez du guidon » et de dégager des marges de manœuvre pour avancer dans la résolution du problème ou dans la conduite du changement. C'est concrètement se poser la question : **Qui veut quoi ? Et pourquoi ?** Par rapport à la situation à résoudre ou au changement visé.

Focus : La notion d'«enjeu»

Un enjeu, c'est quoi ?

- ★ C'est une valeur matérielle ou morale que l'on risque dans une situation si l'on ne fait rien.
- ★ C'est ce que l'on peut gagner ou perdre en faisant ou évitant de faire.
- ★ Un enjeu est important pour soi s'il est en étroite relation avec nos valeurs et intérêts.

Concrètement, déterminer un enjeu permet d'interroger et de trouver ce que chacun peut chercher à gagner ou perdre, si la situation change ou si nous restons sur un statu quo.

La nécessité de définir les enjeux avec d'autres acteurs :

« Chaque enjeu est légitime du simple fait de son existence. »

Yann Le Bossé

Repérer les enjeux de chacun permet d'avancer, mais ça ne suffit pas. Il s'agit d'accepter que **chacun de ces enjeux repères soit important, même si l'on ne le partage pas.**

Ce travail de repérage des enjeux permet de mieux se situer au milieu de cette complexité et de confronter ses propres enjeux à ceux de son environnement.

Il s'agit donc de ne plus être seul concerné par la situation problème, mais de faire en sorte que la question à résoudre et le changement visé concernent l'ensemble des acteurs, en tenant en compte de leurs différents enjeux.

On pourra sans doute pointer que plusieurs acteurs ont des enjeux convergents (ou pas), mais aussi que les enjeux des intervenants ne sont pas tous les mêmes, ni identiques à ceux des personnes directement concernées.

2. LE GROUPE SE RETROUVE

Le groupe se retrouve ensuite pour discuter, analyser, vérifier la situation problème.

Il s'agit alors d'analyser le contexte de cette situation :

- ★ *Qui sont les alliés ?*
- ★ *Quels sont les leviers ?*
- ★ *Quels sont les freins ?*

Le groupe définit les gains à atteindre en agissant sur cette situation : ***Qu'est-ce que le groupe peut y gagner ? Qu'est-ce que la collectivité, l'acteur X peuvent y gagner ?...***

Pour cela, il est possible d'utiliser une grille d'analyse des acteurs qui permet de formaliser l'ensemble des éléments recueillis lors des réflexions et des rencontres avec les autres personnes, structures et institutions concernées.

La grille d'analyse proposée ci-dessous vous permet de formaliser l'analyse du contexte, en lien avec les différents acteurs concernés :

Acteurs concernés	Leurs enjeux	Les facteurs de risque	Les potentialités	Les préconisations pour l'action
Le Conseil d'Administration				
L'équipe technique				
Les habitants				
Les jeunes				
Les acteurs locaux				
...				

3. LE CHOIX DE L'ACTION

Après le temps de l'analyse, le groupe planifie son projet visant à résoudre sa situation problème.

Partant de l'analyse du contexte et des gains souhaités, il s'agit ici de faire le choix de la 1^{ère} action à mettre en œuvre dans l'espace public et de planifier les étapes suivantes (*Quels modes d'action ? Qui fait quoi ? Quel est le planning ? ...*).

Lors de cette étape, le rôle de l'animateur consiste à **dynamiser cette phase et à faciliter la logistique** (avec le prêt de salle dans le Centre Social par exemple).



Le « paperboard tournant » est un outil d'animation de groupe, qui peut être utilisé pour produire des solutions concrètes à une situation qui pose problème.

Cet exercice a été proposé par les CEMÉA Pays de la Loire, lors de la formation/action « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes ».

En pratique :

0. Avant de commencer :

- ★ Le groupe se sépare en 3 sous-groupes.
- ★ Chaque sous-groupe dispose d'une feuille de paperboard et d'un feutre (une couleur par sous-groupe).
- ★ Sur la feuille de paperboard est dessiné un tableau avec 3 colonnes.

Dans cette situation, ce qui pose problème c'est :	Le problème n'aurait pas eu lieu si :	Pour agir sur le problème, il va falloir :

1. La réflexion collective (3 x 10-15 minutes) :

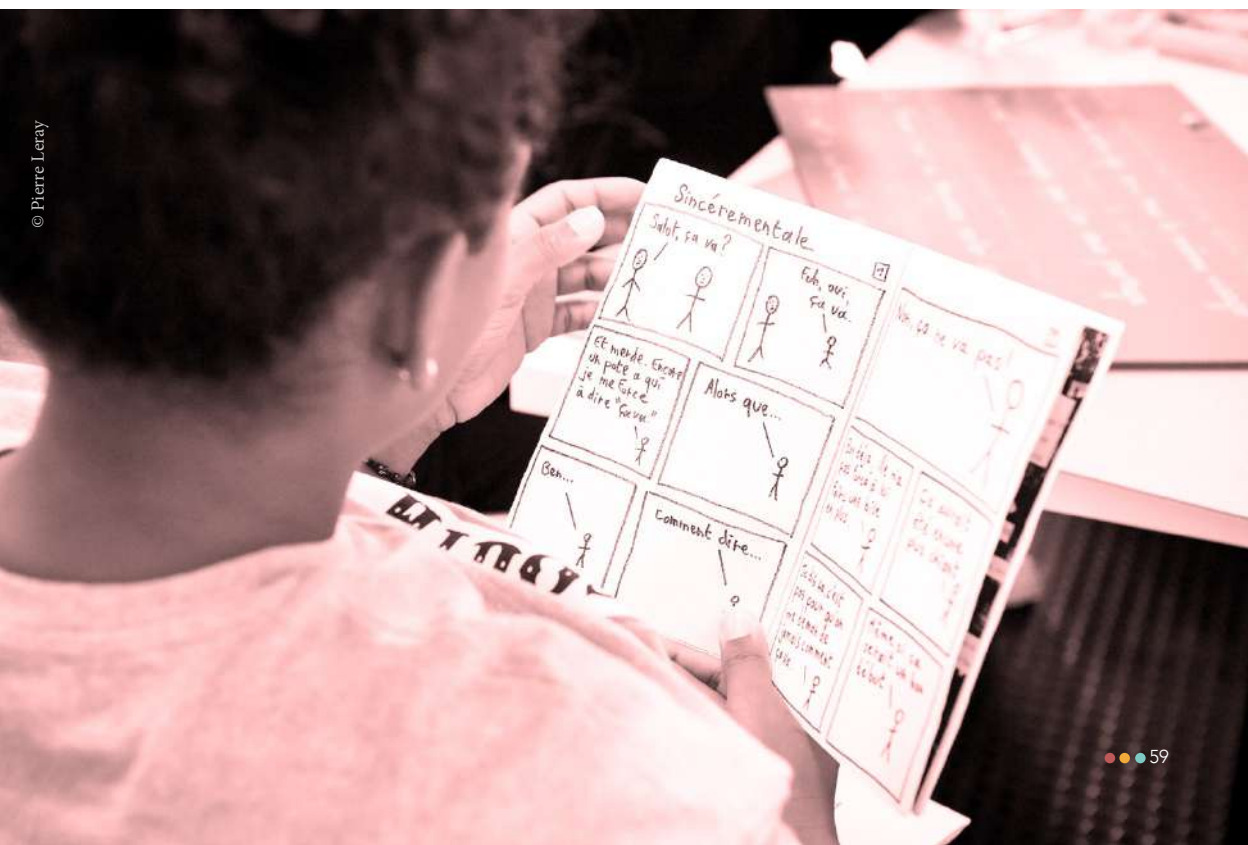
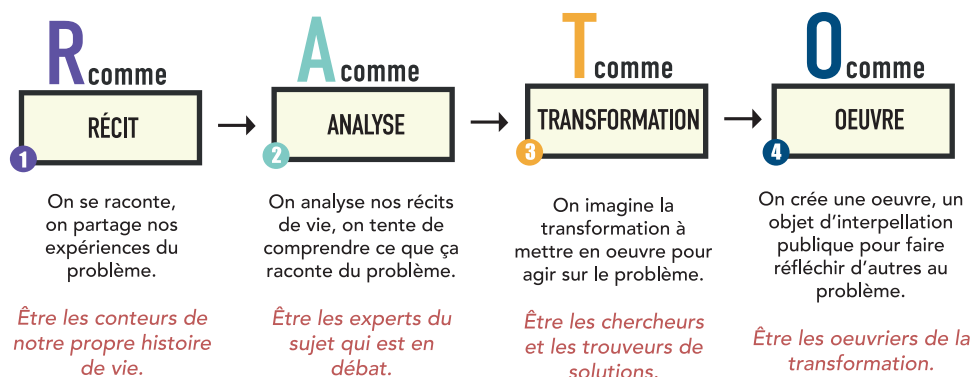
- ★ Chaque groupe remplit collectivement la première colonne.
- ★ Les groupes se déplacent dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le groupe A se retrouve devant la feuille du groupe B
Le groupe B se retrouve devant la feuille du groupe C
Le groupe C se retrouve devant la feuille du groupe A.
- ★ Après avoir pris connaissance du travail réalisé par l'autre sous-groupe, le groupe discute et complète la colonne avec sa couleur de feutre. On peut aussi souligner les éléments qui ne sont pas compris. Puis, on remplit la deuxième colonne du tableau.
- ★ Les groupes se remettent en mouvement et prennent connaissance des travaux du groupe précédent. Même consigne, avec son feutre, le groupe complète, souligne, puis remplit la troisième colonne du tableau.

2. Synthèse et restitution (20-30 minutes) :

- ★ Les groupes se déplacent à nouveau et se retrouvent devant leur feuille initiale (entièrement complétée). Le groupe prend connaissance des apports des deux autres sous-groupes et désigne un rapporteur pour présenter une synthèse.
- ★ Chaque groupe dispose de 5 minutes maximum pour la restitution. À la fin de chaque restitution, les participants peuvent échanger sur ce qui vient d'être dit.

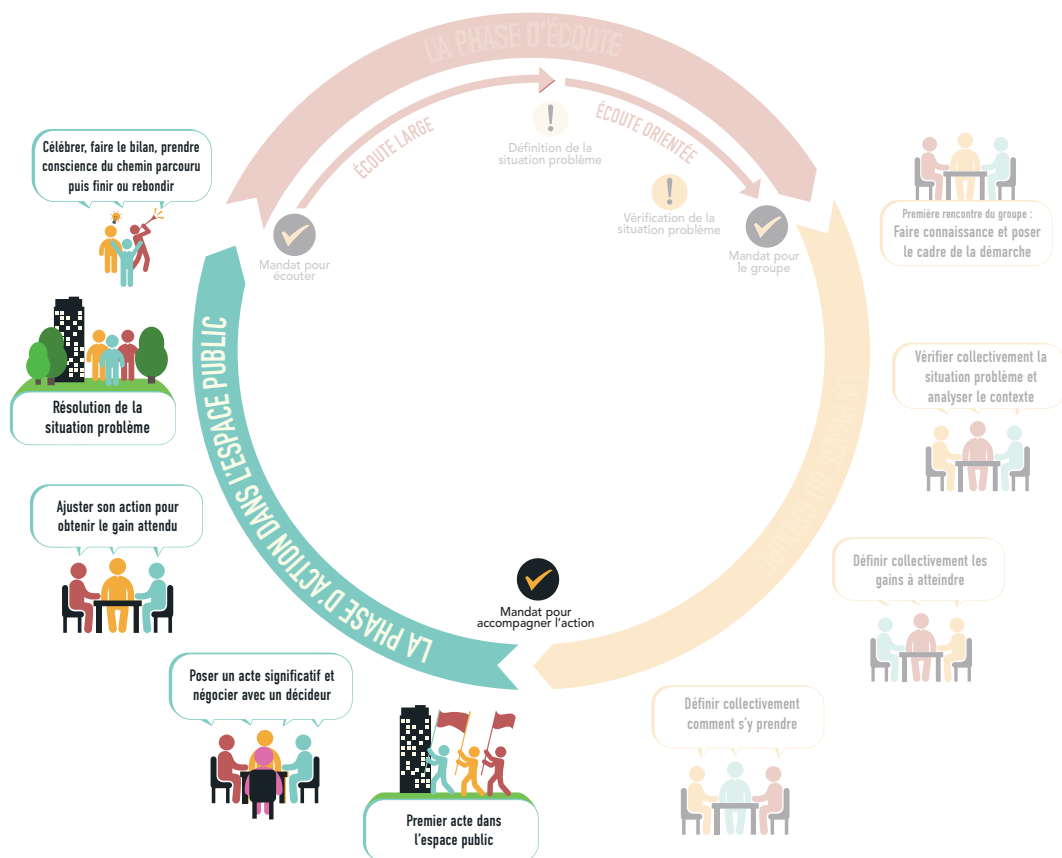
Lors de leur intervention durant la formation-action « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes », les CEMÉA Pays de la Loire ont proposé un autre processus d'action collective à visée émancipatrice : « la méthode RATO »



PHASE 3 DU PROCESSUS : LA PHASE D'ACTION DANS L'ESPACE PUBLIC

Poser un acte, négocier avec un décideur, résoudre le problème et célébrer

Cette troisième et dernière phase du processus consiste, après l'écoute, la définition du problème et l'analyse du contexte à **passer à l'action dans l'espace public jusqu'à la résolution de la situation problème, sans oublier la célébration à l'issue du processus.**



Retrouvez la version schématique du processus dans son intégralité page 18

Rappel de la méthode Alinsky

Si Alinsky a une conception anarchisante de la démocratie par son sens aigu de la liberté et de l'autodétermination, son action n'est ni romantique ni sauvage.

Elle procède d'une stratégie élaborée dont les fondements se basent sur les trois idées fortes suivantes :

- ★ **L'intérêt** (que ce soit celui des individus, d'un groupe, d'une organisation), qui est la motivation première sur laquelle doit tabler l'animateur.
- ★ **Le pouvoir** à acquérir par l'organisation pour avoir le droit de s'exprimer et de modifier la structure du pouvoir.
- ★ **La tactique du conflit** comme technique d'intégration sociale du groupe. Une tactique de contestation et de désintégration des fonctions du pouvoir contesté pour le conduire à la négociation et au compromis.

Pour Alinsky, la règle de conduite est immuable : **l'autodétermination du peuple**. Il s'agit d'**organiser les gens pour les aider sans jamais les obliger**.

Alinsky ne reste pas plus de trois ans dans le même endroit :

« Il faut s'imprégner de la communauté, la respecter, l'aider, puis s'en aller. »

1^{ère} étape de la phase d'action : poser un acte dans l'espace public

Pour rappel, avant de passer en groupe, l'animateur s'est assuré d'avoir bien le mandat donné par son Centre Social pour démarrer un travail collectif. Ce mandat formalisé, il va travailler avec le groupe, en vue d'**agir dans l'espace public pour tenter de résoudre la situation problème**.

En effet, dans la phase précédente, le groupe a précisé ses objectifs, sa stratégie et a fait des choix d'actions précises.

À savoir, **ces actions peuvent potentiellement mettre le Centre Social en difficulté**. Alors, l'animateur doit, une fois que les modalités d'action se précisent, interpellier sa hiérarchie et vérifier son mandat pour accompagner le groupe dans sa phase d'action dans l'espace public.

Le Centre Social peut choisir d'accompagner le groupe tout en posant des limites à cet accompagnement (« *si vous décidez d'agir de la sorte, nous ne vous accompagnerons pas – par contre, dans telles conditions, nous pouvons le faire...* »).

Un groupe peut aussi agir dans l'espace public en n'ayant plus besoin de l'animateur.

Quoi qu'il en soit, avant de s'engager dans l'accompagnement d'un groupe qui souhaite agir dans l'espace public, **reposer la question du mandat est primordial**.

Focus : Le mandat du professionnel ou du bénévole, agissant pour la structure, pour intervenir dans l'espace public

Tout comme dans la phase précédente, le mandat doit être écrit et précisé :

- ★ L'autorisation à accompagner le groupe dans l'action (avec les conditions et les limites).
- ★ Un volume horaire (repères) et une durée (pour 3 mois, un an ...).
- ★ Les contours de l'action : S'il y a prise de pouvoir par quelques personnes, si la démarche tourne dans une dimension de violence, que fait-on ?
- ★ Quelle forme pour le rendu régulier de la démarche (en réunion d'équipe, en lien avec la direction, en Conseil d'Administration...)?

CE QUE NOUS ENTENDONS PAR « ACTE DANS L'ESPACE PUBLIC »



Jusqu'à présent, les membres du groupe travaillaient sur la situation problème, dans l'espace privé de leurs rencontres. À cette étape du processus, il s'agit de glisser de la sphère privée à la sphère publique, en posant un acte significatif qui va **rendre publique leur mobilisation**. Ce premier acte peut donc très simplement consister à envoyer un courrier pour demander un rendez-vous avec le décideur, ou bien organiser une rencontre

sur la place du village... Dans tous les cas, **le groupe a glissé de la sphère privée, à la sphère publique.**

UN ACTE SIGNIFICATIF DOIT-IL ÊTRE VIOLENT ?

La nature de l'action dans l'espace public doit forcément être non-violente. Ainsi, les modes d'action utilisés ne porteront pas atteinte à l'intégrité physique et morale de la cible. Le but de ce type d'action est d'**exercer une contrainte, tout en sensibilisant l'opinion publique.**

C'est cette action non violente et éventuellement une pression de l'opinion publique qui pourra amener l'élue, le décideur, celui qui peut agir sur le règlement de la situation problème à négocier avec le groupe. Le premier acte peut donc très simplement consister en un courrier de demande de rendez-vous avec la personne concernée.

À la suite de ce premier acte significatif, deux possibilités s'offrent au groupe :

- ★ Soit, le décideur prend une décision qui solutionne la situation problème,
- ★ soit le décideur n'accorde pas le gain minimal que s'est fixé le groupe mobilisé. Celui-ci se réunit alors pour décider de la poursuite de l'action.

Quoi qu'il en soit, il est très important de pouvoir **préparer la négociation avec le groupe** pour augmenter ses chances de parvenir à ses fins.

2^{ème} étape de la phase d'action : négocier avec un décideur

En amont d'une négociation avec un décideur, l'animateur doit préparer le groupe à cette étape cruciale de la démarche.

Avant la négociation, un travail préalable :

- ★ **Préparer un écrit** présentant le projet, **se répartir les rôles et la parole** et **avoir un maximum d'informations** pour répondre aux questions.
- ★ **Savoir ce que l'on est prêt à négocier et ce que l'on ne veut pas négocier** : l'objectif maximum (l'idéal), l'objectif minimum et l'objectif réaliste.
- ★ Se renseigner, **connaître son interlocuteur** (ses peurs, ses enjeux, ses contraintes, ses représentations ...) pour préparer son argumentation.
- ★ **Connaître le contexte**, l'institution (et sa politique d'action, de financement...) et s'y adapter (sans pour autant dénaturer le projet).
- ★ Éventuellement : En amont, envoyer un dossier de présentation, travailler avec le technicien pour amener le projet, savoir ce qu'il est possible de demander...

Pendant la négociation, présenter la situation problème :

- ★ **Présenter la situation vécue et son analyse.** Il est important de raconter des histoires individuelles courtes pour toucher l'autre au-delà de l'intellect.
 - ★ En quoi est-elle d'intérêt collectif, d'intérêt commun ?
 - ★ En quoi est-elle source d'inégalité, de discrimination ?
 - ★ En quoi concerne-t-elle votre interlocuteur ?
- ★ **Être force de proposition.**
 - ★ Énoncer rapidement votre demande, votre solution et identifier l'intérêt de l'autre, du territoire et des habitants.
- ★ **Proposer une solution gagnant-gagnant** (attention, une proposition gagnant/perdant n'est pas acceptable ni pour vous ni pour votre interlocuteur).
 - ★ Négocier un compromis,
 - ★ Mettre en évidence la force, le nombre, les retombées médiatiques, les autres partenaires et l'intérêt territorial,
 - ★ Exprimer l'objectif attendu, exprimer l'objectif minimum si nécessaire,
 - ★ Exprimer clairement les suites que vous donnerez si votre objectif minimum n'est pas atteint, faire pression (votre force réside dans votre capacité à faire pression).

Ne pas négliger les espaces informels. Parfois, ça se joue autour d'un verre ou d'un café, dans les couloirs à la sortie de la réunion...

Un accord doit toujours se finaliser :

- ★ **En formalisant les termes de l'accord**, les engagements de chacun, les délais, les dates...
- ★ **En posant les modalités de mise en œuvre** : se revoit-on pour faire un point ? Quand ?

Après l'accord, il ne suffit pas d'attendre. Il est nécessaire de rester en veille et au besoin de relancer.

« Alors que pendant l'action c'est nous contre eux, lors de la négociation c'est eux à côté de nous. » Saul Alinsky

Focus : la posture de l'animateur pendant cette phase

L'animateur peut être **médiateur** à ce moment de l'expérience, c'est-à-dire **faciliter la mise en relation du groupe avec les parties prenantes de la situation problème** : des élus, un bailleur social, une collectivité... Il utilise la notoriété de sa structure pour contacter, atteindre les organisations impliquées dans la négociation.

Cette posture ne sous-entend pas qu'il fera « tampon » entre le groupe et les décideurs ! Il **met uniquement en relation**. Le groupe prend ensuite le relais.

L'animateur peut être également **passeur**. Il **se met en retrait et ne participe pas à l'action**. Il est cependant une **personne-ressource** sur laquelle le groupe peut s'appuyer au besoin. Il a accompagné le groupe de telle sorte que celui-ci a désormais **pris ses responsabilités et s'est autonomisé** pour mener à bien l'action imaginée collectivement.





Lors de sa conférence pendant la formation-action « *Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes* », le sociologue Olivier Noël a présenté un outil de négociation visant le rééquilibrage des rapports entre les « majoritaires » et les « minoritaires »¹, et dans notre cadre, entre les jeunes et les décideurs : **l'intermédiation**.

En bref, le principe de l'intermédiation est de favoriser un dialogue « équitable », une discussion « non polluée » par les rapports sociaux, en utilisant, au lieu de la confrontation directe (qui désavantage les minoritaires), un outil d'intermédiation.

La vidéo (ou le podcast) : un outil d'intermédiation efficace

Dans son exemple, Olivier Noël nous a présenté les avantages de la vidéo, comme outil d'intermédiation. Filmer peut permettre de conscientiser et d'instaurer un dialogue entre les jeunes et les décideurs... La vidéo, dans ce cas, fait office de tiers et assure l'intermédiaire.

- ★ Une vidéo, on ne lui coupe pas la parole, on l'écoute jusqu'au bout.
- ★ Une vidéo ne peut pas être déformée.
- ★ Une vidéo est une preuve que le problème a été posé.
- ★ La vidéo permet aux jeunes de maîtriser leurs discours.
- ★ Et surtout, **la vidéo contribue au rééquilibrage des positions et rend le problème public.**

Les décideurs peuvent être bien loin des problèmes vécus par les jeunes. Penser la question du « concernement » est un préalable pour ne pas/plus penser à la place des jeunes.

Un exemple pour mieux comprendre

Les jeunes et l'emploi : Dialogue par écrans interposés² :

La Mission Locale du canton de la Ciotat a utilisé la vidéo comme outil d'intermédiation dans le cadre d'une action de prévention des discriminations dans le monde du travail. Il s'agissait de confronter la parole des jeunes sur la discrimination à l'emploi qu'ils subissaient à celle des acteurs institutionnels.

Le film se décompose en deux parties : le témoignage des jeunes, puis la réponse des acteurs institutionnels.



¹ Retrouvez l'explication du concept de « majoritaires et minoritaires » page 23

² Découvrez les vidéos d'intermédiation présentées dans cet exemple en scannant le QR Code ou sur www.pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr

Dans l'étape précédente, le groupe a posé un (ou plusieurs) acte(s) dans l'espace public en négociant avec des décideurs. Au besoin, il a réajusté son action pour parvenir à résoudre la situation qui posait problème. **Que de chemin parcouru !**



Cette dernière étape consiste à permettre aux membres du groupe de **prendre conscience de tout ce qui a été réalisé collectivement pour que l'expérience devienne source d'apprentissage**. C'est un temps de **conscientisation émancipatrice** où chacun pourra exprimer ce qu'il a appris de cette mobilisation, en termes de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire, ce qu'il a compris du contexte, sur lui-même et sur le groupe. *Qu'est-ce que*

je sais ? Qu'est-ce que je sais faire aujourd'hui que je pensais ne pas savoir faire avant ?

Il s'agit également de célébrer la réussite du groupe pour marquer la fin d'une action, mais aussi pour que les personnes impliquées prennent conscience de leur capacité à faire évoluer ce qui compte pour elles. En d'autres termes, **prendre conscience de leur Pouvoir d'Agir**. Cette étape va contribuer au processus d'autonomisation.

De la théorie à la pratique



«**Super Bilan**» est un outil d'animation issu du kit «Super Pouvoir d'Agir»¹ qui permet d'animer un temps de célébration et de conscientisation à l'issue d'une démarche d'action collective. Phrases à compléter, questions et défis permettront aux participants d'exprimer sous forme ludique ce qu'ils ont appris du projet, sur eux et sur le groupe.

Et après la fin du processus, que fait-on ?

Une fois la situation problème résolue et la réussite célébrée par le groupe, la démarche touche à sa fin... ou rebondit si le groupe en exprime l'envie (pour aller plus loin dans la résolution de la situation problème initiale, par exemple). Sinon, la démarche est finie et l'animateur reprend le processus du début, avec une nouvelle phase d'écoute, pour aborder d'autres problèmes et rencontrer d'autres personnes prêtes à agir dessus.

Un cycle sans fin, au service d'habitants plus engagés et d'une société plus citoyenne.

¹ Retrouvez plus d'infos sur le kit [page 82](#)



« Au Centre socioculturel, mon avis est pris en compte, car les choses changent. On est là pour donner notre avis, exposer nos arguments aux autres et convaincre. »

David



5

LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES EN ACTION

Quelques années après avoir initié cette démarche autour du développement du Pouvoir d'Agir des jeunes, nous pouvons en observer les premiers impacts.

Nos postures et nos pratiques ont évolué, permettant davantage aux jeunes de monter des projets citoyens, qui sont non seulement au service de l'intérêt général, mais aussi, facteurs d'épanouissement et de développement personnel. Ce recul nous invite également à réinterroger les formes d'évaluations...

DES ESPACES PERMETTANT L'EXPRESSION DU POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Réseaux Jeunes : Des espaces favorisant le Pouvoir d'Agir des jeunes

Le Réseau Jeunes national

Les réseaux jeunes sont des espaces favorisant la rencontre et le développement du Pouvoir d'Agir des jeunes, à différentes échelles de territoire. C'est au niveau national que tout a commencé, avec en 2010 la première rencontre impulsée par la Fédération des Centres Sociaux de France.

« L'aventure des Réseaux Jeunes a démarré en 2010 à partir de constats et d'envies. Il y avait alors une moindre prise en charge par les politiques publiques des moins de 30 ans. [...] Mon intuition, c'était qu'il suffisait de rassembler des jeunes d'horizons différents pour que quelque chose se passe. Le tout en s'appuyant sur les principes du développement social local : mettre en avant les compétences de chacun-e et permettre une prise de conscience des jeunes sur les systèmes de valeur du monde qui les entoure. Un Réseau Jeunes permet en effet à ce public d'élargir sa bulle et de se sentir partie prenante d'univers plus larges. »

François Vercoutère, ancien Délégué Général de la FCSF et initiateur des Réseaux Jeunes

C'est ainsi que depuis plus de 10 ans, des jeunes de 14 à 25 ans fréquentant les Centres Sociaux, accompagnés de leurs animateurs, se retrouvent chaque année pendant 5 jours pour se muscler sur des enjeux de société, débattre, et participer à des actions de solidarité. Au fil des éditions, la place donnée aux jeunes est grandissante. Aujourd'hui, les jeunes sont au cœur de ce projet, que ce soit en choisissant la thématique, en prenant en charge la préparation et l'animation des différents temps du réseau jeunes ou encore en assurant la communication, avant, pendant et après.

Focus sur le Réseau Jeunes national 2022



En octobre 2022, la 10ème édition du Réseau Jeunes national s'est déroulée à Pornichet (44) sur le thème des «éductions», regroupant **plus de 150 jeunes** et leurs animateurs. En tant qu'accueillants, les jeunes de Loire-Atlantique se sont particulièrement investis dans l'évènement.

À l'heure du bilan, les jeunes de Loire-Atlantique gardent d'excellents souvenirs du séjour et expriment leur fierté d'avoir contribué à un évènement d'une telle ampleur.

« On ne s'en rend pas forcément compte, mais on a tous fourni une énergie de malade afin de rendre ce moment agréable, viable, intéressant et accueillant ! Nous en avons impressionné plus d'un ! » Héloïse

Et au moment d'évoquer les perspectives, les jeunes ont revendiqué d'eux-mêmes leur envie de prendre encore plus de place dans l'organisation et l'animation, au nom de leur Pouvoir d'Agir !



Retrouvez le retour, notamment en vidéo, du «Réseaux jeunes 2022» sur www.centres-sociaux44.fr

Le déploiement des Réseaux Jeunes locaux

De nombreux jeunes, enthousiasmés par leur participation au Réseau Jeunes national, reviennent dans leur structure avec l'envie d'être moteur pour engranger une dynamique similaire sur leur territoire. Ainsi, des réseaux jeunes départementaux et régionaux ont vu le jour partout en France depuis quelques années. Ce déploiement s'est accéléré en 2019 avec le soutien et la dynamique proposés par la Fédération des Centres Sociaux de France.¹

À l'image des éditions nationales, les réseaux jeunes locaux sont de véritables espaces qui favorisent le Pouvoir d'Agir, la rencontre, l'expression et le développement de la citoyenneté. Selon les territoires, les formats peuvent varier, mais la finalité reste la même.



Entre 2019 et 2022, les réseaux jeunes locaux c'est :

+ de 20 rencontres partout en France

1072 jeunes | 206 Centres Sociaux | 22 Fédérations

Pour plus de détails, retrouvez la publication «Réseaux jeunes : Les 1000 jours» sur www.centres-sociaux.fr

Focus sur les Réseaux Jeunes départementaux organisés en Pays de la Loire

«Sex'primer : Pour libérer la parole autour de la sexualité des jeunes

Fédération des Centres Sociaux 49/53



En novembre 2022, une trentaine de jeunes et 8 animateurs des Centres Sociaux se sont retrouvés sur deux jours, pour libérer la parole autour de la sexualité, mais aussi se sensibiliser sur les différentes thématiques en lien, comme le harcèlement. Du choix de la thématique, à la préparation du séjour, au choix des intervenants, en passant par l'animation et la communication, les jeunes ont été parties prenantes tout au long du projet.



« Bien-vivre sa jeunesse, bien dans son corps, bien dans sa tête »

Fédération des Centres Sociaux 44



La crise sanitaire a contraint les jeunes à repenser le format sur un week-end initialement prévu. Ainsi, ce sont 5 rencontres, étalées tout au long de l'année 2021, auxquelles une cinquantaine de jeunes et leurs animateurs ont participé. Temps d'interconnaissance, découvertes de projets portés localement par d'autres jeunes, actions de solidarité, sensibilisation à la précarité menstruelle, ateliers d'expression, sensibilisation aux questions de genres, «disco soupe»... Un programme riche et varié pensé par et pour les jeunes !



¹Le projet de déploiement de Réseau Jeunes locaux a été lauréat de l'appel à projet proposé par l'A.N.C.T



L'exemple des Parlements Libre des jeunes

*Lors de la formation-action 2022, Fabrice Dumas de l'association «Aequitaz» nous a présenté le concept des Parlements Libres des Jeunes : **Une expérience démocratique, politique et poétique pour construire l'avenir à partir des rêves et des colères des jeunes.***

Les constats à l'origine des Parlements Libres des Jeunes :

Les jeunes adultes sont ceux qui vivent le plus la précarité dans notre société. Près d'un pauvre sur deux en France a moins de 30 ans. Chez les 18-29 ans le taux de pauvreté atteint 12,6% (contre 8% pour l'ensemble de la population)¹.

Leurs parcours ont souvent été marqués par des discriminations pour obtenir un emploi ou un logement. Ils subissent aussi des inégalités territoriales qui traversent plus largement la société (santé, scolarité, économique...).

Ils sont également moins couverts par le système de protection sociale qui privilégie les solidarités familiales sur les solidarités nationales (par exemple, l'âge minimum pour percevoir le RSA est fixé à 25 ans).

Les institutions qui portent des politiques jeunesse ouvrent parfois des espaces de concertation avec les jeunes, mais ce sont le plus souvent les jeunes les moins marginalisés qui s'y expriment. **Ceux qui vivent des situations de précarité sont peu mobilisés, peu organisés collectivement et donc rarement écoutés.**

Il fallait alors trouver le moyen de permettre à ces jeunes de s'exprimer, de prendre leur place dans la société et de pouvoir agir. C'est ainsi qu'Aequitaz a lancé en 2013, les premiers Parlements Libres des Jeunes, en alliance avec des grands réseaux associatifs, dont l'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux.

10 ans plus tard, plus de 45 Parlements et Assemblées Libres de Jeunes ont eu lieu dans 10 régions différentes, portés par diverses associations, notamment des Fédérations et Unions de Centres Sociaux.

Une expérience démocratique pour les 18-30 ans



Un parlement Libre se déroule de façon libre et créative, avec comme point de départ, les rêves et les colères des jeunes dans leur diversité. C'est ce qui détermine les sujets de discussion à approfondir lors du parlement. Ensuite, il s'agit d'analyser qui peut intervenir sur les problèmes qui ont été choisis, d'organiser un premier dialogue avec des décideurs et de formuler des

propositions (*des préjugés à combattre, des actions collectives à mener, des lois à changer*). Ces propositions sont ensuite votées par les jeunes réunis en parlement libre. Les jeunes qui le souhaitent se retrouvent après le parlement pour passer à l'action.

¹ Selon, le rapport de l'Observatoire des inégalités, 2021

Photo : Assemblée Libre des Jeunes 2022 en Loire-Atlantique, co-portées par la Fédération des Centres Sociaux 44, Adelis, MRJC, ACCOORD

Les grands principes d'un Parlement Libre de Jeunes :

Une «charte des Parlements Libres des Jeunes» a été rédigée. Retrouvez ici les grands principes :

- ★ Chacun participe à égalité comme citoyen, en étant responsable de ses opinions et de ses actes. Chacun participe à égalité, quel que soit son statut, sa condition sociale, son origine, son genre... Cette diversité est une condition essentielle.
- ★ C'est un espace où des jeunes commencent en partageant leurs rêves et leurs colères. Ce sont eux qui parlent, analysent et font des propositions.
- ★ Le Parlement est construit de façon libre et créative (poétique) par des personnes et des organisations alliées, avec dans l'idéal l'implication de jeunes.
- ★ Ce n'est pas un projet institutionnel. Il doit être indépendant des pouvoirs publics.
- ★ Il est organisé sur 2 ou 3 jours pour permettre la dynamique et la richesse des échanges de la vie collective.

Des exemples de propositions de jeunes :

« *On vit dans un monde fou où ceux qui font la politique ne sont pas touchés par la politique : les décisions qu'ils prennent sur les allocations sociales, sur les retraites, sur les salaires, n'ont pas d'impact sur leur propre vie* ». Edouard Louis

Découvrez quelques-unes des propositions issues des Parlements partout en France pour plus de justice sociale et environnementale :



Journée de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement scolaire : Les jeunes en colère face au harcèlement scolaire et l'incapacité pour les victimes d'en parler ont proposé l'organisation d'une journée de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement scolaire à destination des jeunes, mais aussi les parents, et les autres adultes.



Guide des droits face aux forces de l'ordre : Les jeunes ayant «marre de se faire contrôler trop souvent» et d'être victime, parfois, d'«abus de pouvoir de certains policiers» ont travaillé à la réalisation d'un calepin (attractif et pratique) avec les droits face à la police, les numéros pour porter plainte ou être aidé par une association, en cas de contrôle abusif.



Carton rouge contre le sexisme : Des jeunes en colère contre le sexisme largement banalisé ont réalisé un «carton rouge», un outil permettant d'interrompre une situation, faire remarquer son caractère sexiste, lancer une discussion et rappeler les droits.

Pour en savoir plus sur les Parlements libres des Jeunes et découvrir les nombreuses ressources associées proposées par Aequitaz, rendez-vous sur <https://parlementlibredesjeunes.org>

Des initiatives inspirées du concept des Parlements Libre des Jeunes :

Fin 2021, La Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique a invité l'association Aequitaz à venir présenter les intentions et la méthodologie des Parlements Libres des Jeunes aux bénévoles et professionnels de son réseau. Lors de ce temps, les participants ont exprimé leur envie d'imaginer des expérimentations locales inspirées de ce concept.

La Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique a alors décidé de **soutenir les structures qui souhaitent développer une expérimentation avec les jeunes de leur territoire.**¹ Ce soutien s'inscrivait dans un cadre volontairement souple, où le seul prérequis était de s'appuyer sur les rêves et les colères des jeunes pour les inviter ensuite à imaginer des actions permettant de résoudre aux problèmes qu'ils avaient eux-mêmes exprimés.

Un exemple d'initiative soutenue, inspirée par le concept des Parlements Libres des Jeunes

Centre Socioculturel du Château (Rezé)



Le CSC Château a organisé une version plus légère du «Parlement libre des jeunes» en l'organisant sur une seule journée. 11 jeunes du quartier ont pu exprimer leurs rêves et colères, ce qui a donné lieu à des témoignages et récits de vie poignants. Parmi les colères exprimées, le racisme, le harcèlement, l'irrespect et les agressions. Des ateliers ont ensuite permis d'imaginer, à partir de ces colères, des pistes d'actions concrètes qui seront portées par les jeunes tout au long de l'année. (Réalisation d'un court métrage mettant en scène des situations vécues pour sensibiliser sur le racisme, création d'affiches avec des slogans à afficher dans toute la ville...).

Assemblée libre des Jeunes en Loire-Atlantique

Fédération Centres Sociaux 44, FJT ADELIS, MRJC, ACCOORD



En 2022, la Fédération des Centres Sociaux, aux côtés de partenaires associatifs du département a imaginé une Assemblée Libre des Jeunes (Parlement libre des jeunes à l'échelle départementale) sur un week-end. Au programme, expression des rêves et des colères, analyse des situations, débat mouvant, ateliers de restitution et théâtre d'improvisation, le tout dans une ambiance conviviale permettant la rencontre entre les jeunes. Parmi les sujets qui sont ressortis, les injustices, l'ouverture d'esprit et la liberté.

¹Un soutien rendu possible grâce au soutien de la FCSF dans le cadre de sa motion jeunesse « Pour une pédagogie de l'engagement ».

Des exemples de projets de jeunes accompagnés par les Centres Sociaux de Loire-Atlantique

Grâce à la formation/action «Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes», mais aussi la dynamique entretenue lors des différents temps de réseau autour de cette thématique, de plus en plus de projets portés par les jeunes, ont été accompagnés par les Centres Sociaux de Loire-Atlantique.

Nous vous proposons ci-dessous, quelques exemples de belles actions menées par les jeunes.

Cabarets solidaires

Des jeunes organisent chaque année un cabaret solidaire dont les profits vont à des associations caritatives du territoire. Les jeunes se produisent, mobilisent d'autres artistes, assurent la communication et animent la soirée. Au fil des années, ce projet mobilise de plus en plus de bénévoles de tous âges. ►►

OSCM (Montoir de Bretagne)



Jeunes, solidaires et sans tabous

Des jeunes de plusieurs structures ont organisé une collecte de produits d'hygiène féminine et animés un temps ludique à destination d'autres jeunes pour parler des règles sans tabous, et sensibiliser à la précarité menstruelle. ►►

Plusieurs Centres Sociaux du Réseau 44



World Clean Up Day

Des jeunes, conscients de l'urgence écologique, organisent chaque année une journée de ramassage des déchets dans la ville, mobilisant à chaque édition, pas loin de 200 bénévoles de tout âge. Cette journée permet également la sensibilisation autour de l'écologie. Après plusieurs éditions, les jeunes sont maintenant autonomes dans l'organisation de cette journée et viennent de se former en «Junior association». ►►

CSC Pierre Legendre (Couëron)

Local Jeunes autonome

Les jeunes souhaitent élargir les horaires d'ouvertures du local jeunes. Ils ont alors été accompagnés pour construire une proposition permettant d'ouvrir le local jeunes sans présence de professionnels ni d'autres adultes. Ce projet est actuellement en expérimentation avec des temps d'ouvertures gérés par des jeunes référents en binôme, avec des parents en astreinte, pouvant se rendre disponible au besoin. ►►

CSC LaMano (Nozay)

Retrouvez encore plus de belles actions sur www.pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr



Logique d'appels à projets : entre opportunités et obstacles

Dans une logique d'appel à projets, l'évaluation se focalise souvent sur des critères quantitatifs, tels que le nombre de participants, le budget alloué et le calendrier des activités. Ces critères peuvent être importants pour assurer la viabilité et la faisabilité du projet, mais ils ne donnent qu'une image partielle de l'impact réel de l'action. Ces modalités peuvent aussi encourager les jeunes à concevoir des initiatives qui répondent aux critères d'évaluation plutôt qu'à leurs réels besoins.

Une évaluation qualitative plus approfondie, plus révélatrice, est donc nécessaire pour mieux comprendre l'impact réel des projets sur les jeunes et leur communauté.

Vers une évaluation révélatrice pour mieux donner à lire sur l'impact de notre action jeunesse

La nécessité de déconstruire notre approche de l'évaluation :

Dans nos fonctionnements, l'évaluation est souvent perçue comme une injonction institutionnelle visant à rendre compte de façon pragmatique sur la manière dont a été dépensé le budget alloué. Dans une logique de rationalisation, il est bon de pouvoir mesurer quantitativement le « retour sur investissement ». Le bilan des actions repose alors davantage sur le nombre de jeunes touchés, le calendrier des activités et le coût du projet que sur ce que l'action a réellement produit pour les jeunes, pour la structure, pour les autres habitants et pour le territoire.

Pour pallier cette limite, il est nécessaire d'adopter une évaluation qualitative plus approfondie pour révéler et mieux comprendre l'impact des projets auprès des jeunes, notamment sur leur développement personnel, leur engagement communautaire et leur leadership. Une évaluation basée sur des données qualitatives peut également

permettre de recueillir des informations sur les enseignements tirés de l'action, ainsi que sur les possibilités d'amélioration et de renforcement de nos façons de faire et de penser les projets avec les jeunes.

Une évaluation « défensive » :

Les travaux portés par Atémis¹ nous aident à comprendre les limites de l'évaluation normative et la pertinence de ce qu'ils nomment « **L'évaluation révélatrice** »

Par leurs expérimentations à l'échelle micro, leur proximité des territoires, leur capacité à co-construire avec les habitants des réponses alternatives aux politiques publiques, mais aussi leur agilité et leur humanité, les associations et plus largement, les acteurs de proximité, sont reconnus et légitimes.

« **Les associations sont fréquemment amenées à anticiper, éclairer ou compléter l'action conduite pour les pouvoirs publics, inspirant à l'État et aux collectivités territoriales de nouvelles formes d'intervention, aux avant-postes de l'innovation et de la créativité dans les territoires.** »

Extrait de la Circulaire « Valls » relative aux nouvelles relations entre pouvoirs publics et association (2015)

La complexité, c'est que ces mêmes structures, ces acteurs de terrain dépendent souvent d'un projet plus global, de financements extérieurs auxquels ils doivent rendre compte de ce qu'ils ont pu produire.

Dans ce contexte, l'évaluation peut alors être centrée « *sur la conformité des résultats à un prévisionnel prédéterminé en amont de l'action.* » L'évaluation devient alors normative, voire défensive, et cela afin de démontrer que l'action a bien répondu aux attendus, et par effet direct, **se garantir qu'une réponse conforme sécurise la pérennité du soutien.**

Alors, la valorisation de la part d'imprévu et les expressions non cadrées des jeunes n'ont d'intérêt que si la conformité avec les attendus est au rendez-vous. L'impact social et la valeur des effets produits, allant bien au-delà du périmètre anticipé, sont alors ignorés au profit d'une **évaluation défensive.**

L'évaluation au service des financeurs, mais surtout des jeunes :

Au-delà de la nécessité d'un bilan pour permettre aux financeurs d'avoir une vision sur ce que l'action a produit, l'évaluation doit avant tout être au service des jeunes. Dans une démarche de développement du Pouvoir d'Agir, nous nous devons d'accompagner les jeunes, s'ils le souhaitent, à prendre conscience des apprentissages et des impacts générés par la conduite de leur projet.

L'évaluation doit pouvoir se concevoir avec modestie et dans l'incertitude.

La démarche d'évaluation révélatrice :

Pour s'affranchir des évaluations normées décrites dans le paragraphe précédent, une démarche d'évaluation particulière peut être mobilisée : **L'évaluation révélatrice.** Cette forme d'évaluation permet une évaluation, en toute sincérité, par ceux qui sont directement concernés, en balisant le moins possible leur expression. Cette forme d'évaluation permet de mettre en discussion la valeur créée par l'action.

En tant que professionnels ou acteurs politiques, il faut alors mettre de côté tout ce que nous attendions de notre action, de notre travail en laissant la place à l'imprévu et l'inattendu. Nous devons lâcher-prise tant sur ce que nous aurions souhaité faire comme projet, comme action, mais aussi sur ce que nous attendions comme impact et comme effet sur le jeune. Et c'est tant mieux, car l'intervention sociale, c'est travailler avec la matière humaine et son caractère imprévisible. Il est donc impossible de savoir à l'avance ce que produira l'action, penser le contraire serait nier la liberté de la personne accompagnée.

À l'image de l'ensemble de la démarche favorisant le pouvoir d'agir, du démarrage du projet à sa clôture, nous devons dans la phase d'évaluation réinterroger notre posture et notre place pour n'être que des accompagnateurs, des passeurs.

Osons faire le pari, plutôt que de se conformer, que la véritable valeur créée par l'action n'est pas celle que nous avions imaginée, mais celle qui compte pour les jeunes, dans leur construction et leur trajectoire de vie.

La démarche d'évaluation révélatrice en pratique :

5 ans après le lancement de la formation/action « Développer le Pouvoir d'Agir des jeunes », la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique, en lien étroit avec le SDAVS², a lancé un projet d'évaluation révélatrice pour mesurer l'impact de nos façons de faire, et de penser l'animation jeunesse. Concrètement, il s'agissait de donner la parole à des jeunes fréquentant des Centres Sociaux qui s'étaient engagés dans la formation/action. Au-delà des jeunes, les expressions des animateurs et élus ont également été récoltées.

Focus sur la méthodologie utilisée :

- ★ Une trame de question et une grille de relance ont été réalisées avec l'aide d'un doctorant en sociologie pour veiller à orienter, le moins possible, les réponses des jeunes.
- ★ Des captations vidéos des interviews des jeunes, seuls ou en binômes, ont été réalisées.
- ★ En parallèle, des captations d'interview d'animateurs jeunesse, ainsi que des bénévoles administrateurs de Centres Sociaux ont été réalisées.
- ★ La matière récoltée a permis la réalisation d'une vidéo, pour permettre non seulement de garder trace des expressions recueillies, mais aussi pour servir de supports à discussion dans les structures qui souhaitent réinterroger leur pratique de l'action jeunesse.



Ce projet d'évaluation révélatrice c'est :

18 jeunes | 6 animateurs·trices | 2 élu·e·s

qui se sont exprimés librement et avec sincérité et que nous remercions chaleureusement.

Retrouvez plus d'infos sur ce projet et la vidéo réalisée sur pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr

¹Atémis est un laboratoire d'intervention et de recherche qui a publié en 2019 le résultat d'une étude, pilotée par le FONJEP sur les modèles « socio-économiques » des associations de jeunesse et d'éducation populaire

² Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale



« Nous sommes les jeunes, nous sommes désignés pour porter le monde de demain. Les animateurs nous transmettent leurs savoirs et nous aident à porter ce fardeau que l'on n'a pas demandé. »

Héloïse

PAROLES DE JEUNES ET ANIMATEURS CONCERNÉS

Un aperçu de ce que cette évaluation révèle

Nous vous proposons, dans cette partie, un aperçu d'expressions **récoltées auprès des jeunes fréquentant des structures investies dans une démarche favorisant le développement du Pouvoir d'Agir.**

Vision de la jeunesse, témoignages sur leur rapport avec le Centre Social et les personnes qui l'incarnent, mise en place de projets, transformation de soi... Nous vous proposons une compilation de quelques citations, volontairement non classées et anonymisées. Cette compilation n'a pas valeur d'analyse, mais elle permet d'observer la nature des propos qu'une telle forme d'évaluation alternative peut produire.

« Un jeune, c'est quelqu'un en apprentissage et en découverte de lui-même et du monde qui l'entoure. C'est quelqu'un qui est un peu perdu, mais qui est en train de se construire. » ►►►

« Ce qui m'énerve le plus, c'est quand on me dit « Arrête, tu n'es qu'un enfant » et qu'on me considère comme inférieur parce que je suis plus jeune. » ►►

« À la base, je me considère comme un moins que rien. Je n'avais pas grand-chose qui me rendait heureux et en arrivant au centre, j'ai rencontré des gens dans la bonne humeur, qui sont dans l'entraide et l'encouragement. » ►►►

« Les animateurs nous laissent faire, même si on se trompe. Se tromper, ce n'est pas grave. Ils sont toujours là derrière nous, au cas où, et on peut toujours les toper jusqu'à ce qu'on ait plus besoin d'eux. » ►►►

« Au Centre social, mon avis est pris en compte, car les choses changent. » ►►►

« J'ai appris beaucoup de choses sur moi-même, sur les autres, sur la vie en société et sur comment ça se passe autour de nous... Ça m'a fait ouvrir les yeux sur beaucoup de choses qui se passent dans la société et qu'on normalisait. » ►►►

« Y'a tellement de choses que je ne saurais pas faire, si je n'étais pas entré dans un centre socioculturel. Parce qu'on ne m'aurait pas appris ces choses à l'école, parce qu'on n'apprend pas la vie dans les écoles. » ►►►

« Le centre social, je ne l'identifie pas trop comme un lieu, mais plus aux gens qui y sont. Et c'est ces personnes-là qui font que le centre est vivant [...] C'est pour moi un endroit vraiment réconfortant. » ►►►

« [Le centre social] c'est quelque chose de détaché de la réalité. Nulle part ailleurs, on va être autant libre. On peut venir comme on veut, comme on est et on fait ce qu'on veut, tout le temps. On peut juste y venir pour se détendre. Pour moi c'est quelque chose de vraiment original, car dans la vie de tous les jours, on est tout le temps sous pression pour le travail, les études... » ►►►

« Je pense que les animateurs font aussi des erreurs et que nous, on les aide à en faire moins. Il y a une sorte de respect mutuel qui permet d'avoir une relation saine où chacun apporte à l'autre. Nous sommes sur une base d'équité où chacun a le droit de se tromper, où chacun va apprendre de ses erreurs et où on va évoluer encore plus vite, puisque chacun s'entraîne. » ►►►

« Dans les centres sociaux, la façon de se construire me rappelle une famille où chacun met du sien pour faire l'autre. » ►►►

« J'ai été élevé dans l'hétéro-normalité. Avec le centre social, on se pose des questions et on découvre qu'en fait il y a plein de possibilités. Des fois, il y a un véritable mal-être. On pense être bizarre, pas comme les autres, alors qu'en fait c'est juste qu'on ne t'a jamais dit que tu pouvais être différente et qu'il y avait d'autres possibilités. » >>>

« Au centre, c'est très libre et très à l'écoute. L'intégralité des projets est lancée sur idées des jeunes. » >>>

« Avec les projets, on apprend pas mal de choses qui nous serviront plus tard que ce soit le travail d'équipe, la répartition des tâches, la communication entre nous, l'organisation, la gestion des imprévus... C'est de la prise d'expérience ! » >>>

« Le centre social permet de combler un peu ce trou que laisse l'éducation nationale. On apprend à vivre, des tâches de tous les jours qui vont nous servir et ça c'est beaucoup plus concret que ce que l'on apprend à l'école. » >>>

« On voyait que des gens étaient fiers que des jeunes fassent ce type d'action, peut-être qu'ils ne pensaient pas que ça pouvait être nous qui allions l'organiser... » >>>

« Avant d'intégrer le centre socioculturel, je n'avais pas l'impression de faire grand-chose dans ma vie, ni de servir, ni d'être une fierté pour qui que ce soit, même pas pour moi. Et en arrivant ici, il m'est arrivé tellement de choses que ça m'a permis de prendre confiance en moi, de réussir à parler, de vaincre ma timidité malgré mon histoire compliquée... Le centre m'a permis d'être une meilleure version de moi-même et ça, ça me rend très heureux. » >>>

« Notre animateur, il sert à faire qu'il ne serve à rien. Il nous accompagne sur beaucoup de choses pour nous rendre plus autonomes. Il faut qu'il serve à quelque chose, mais tout comme un jeune, pas plus, pas moins. » >>>

« Je pense que si je n'étais pas là, je n'aurais pas de vie sociale, car ici, j'ai appris à aller vers les gens » >>>

« C'est trop cool, car en tant que jeunes, on se sent capable de faire plein de choses » >>>

« J'ai souvent tendance à être trop ambitieux, mais des fois j'ai l'impression qu'on se bride nous-mêmes... » >>>

« Sur l'accueil jeune, on réfléchit beaucoup. On fait des débats pour donner son avis, exposer ses arguments aux autres et convaincre. Ce sont des moments où l'on peut exprimer notre voix et dire ce que l'on pense. » >>>

« Là, en ce moment, on veut monter un séjour et tester des choses qui n'ont pas été expérimentées avant (la mixité dans les tentes, le zéro déchet, le manger local...) . Le fait d'essayer va peut-être déclencher des choses et d'autres centres socioculturels vont le faire aussi et ainsi de suite jusqu'à ce que ça devienne courant. » >>>

« Tous les temps qui précèdent le départ en séjour sont peut-être mieux que le départ en lui-même, car ces temps sont hyper enrichissants. » >>>

« Mon but, c'est de faire changer d'avis les adultes, leur ouvrir les yeux en espérant qu'ils vont nous écouter » >>>

« C'est le seul endroit où je réalise des projets. Le fait de servir à quelque chose et de faire passer un bon moment aux gens, ça me rend très fier de moi. » >>>

« J'ai appris à être plus gentil. Je fais plus de choses pour les autres. » >>>

« On s'autorise à rêver, on se dit que si j'ai déjà fait ça... je peux aller encore plus loin ! Et on se dit qu'en fin de compte dans la vie, y'a pas vraiment de limites. » >>>

La vision des animateurs / animatrices :

Dans le cadre de la démarche d'évaluation révélatrice des dynamiques jeunesse favorisant le Développement du Pouvoir d'Agir, nous avons également permis l'expression des animateurs et animatrices qui, depuis quelques années, ont fait évoluer leurs pratiques et leur posture.

Le Centre Social, créateur de vocation :



Pour accompagner la transition entre les expressions des jeunes et celles des animateurs, découvrez le témoignage d'Alexis, passé du statut de jeune usager en Centre Social à celui d'animateur engagé.

« J'ai connu les centres sociaux quand j'étais au lycée, par le biais d'un ami qui m'y a emmené pour occuper une de nos heures de permanence. J'y ai rencontré deux animateurs qui, sans réfléchir au cadre, ont accepté

de nous accueillir alors que le centre ne le faisait pas.

À chaque heure de permanence, nous avons alors pris l'habitude, plutôt que de zoner au lycée ou dans les rues, d'aller à l'espace jeunes. J'y ai rencontré cette figure d'« adulte-ami » qui m'a permis de comprendre qu'il existait des adultes qui ne nous réprimandaient pas dès qu'on disait quelque chose qu'il ne fallait pas et qui nous encourageaient à exprimer notre avis. Pour la première fois, je rencontrais des adultes qui ne me disaient pas « fais ce que je te dis », mais plutôt « je te comprends, et j'ai vraiment envie de te comprendre ». Ils nous ont laissé de l'autonomie et nous ont fait confiance. Et autant de confiance, quand tu es adolescent, ça impacte ta vie...

Plus tard, j'ai réalisé un stage dans ce même Centre Social et j'ai pris conscience de tout ce qu'on pouvait partager avec des adolescents. Je me suis alors dit, c'est ça que je veux faire !

Maintenant animateur, je souhaite accompagner les jeunes à réaliser leurs projets en m'appuyant sur le lien que nous avons avec eux, comme un gage de confiance. Nous ne sommes pas les professeurs, pas les parents, mais une figure pour ces jeunes là, sur cette période de leur vie. »

Découvrez quelques expressions d'animateurs et animatrices :

« Être animatrice en centre socioculturel, c'est avoir une certaine liberté d'action qui permet la création de projets un peu décalés et un peu fous à l'initiative des jeunes. C'est un challenge pour moi que de partir de leurs envies et de trouver les moyens pour la faisabilité de leur projet. » ►►

« Avec la formation « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes », j'ai pris conscience que ma manière de faire n'était pas si adaptée à mon public. Il fallait que je prenne plus de recul, que je lâche prise sur les attentes, les dispositifs, le rythme des projets... Depuis, les jeunes viennent davantage parce qu'on leur laisse plus de place. » ►►

« Ce que les jeunes nous racontent est important et nous devons être authentiques dans notre rapport avec eux. » ►►

« Il y a un vrai truc aujourd'hui qui se joue autour de l'engagement, des combats sociaux, de la solidarité que moi je ne ressentais pas à mon âge et avec la première génération de jeunes que j'ai accompagnée. Aujourd'hui, il y a vraiment cette conscientisation du monde dans lequel ils vivent. L'insouciance de la jeunesse n'est plus, ils ont très vite conscience de tout ce qui les attend et on retrouve chez certain déjà, une vraie envie de se battre, de s'investir et de lutter contre tout ça. » ►►

« Il faut s'adapter à leurs besoins, leurs horaires, leurs envies, leurs non-envies ! On n'attend pas que les jeunes viennent. On va vers eux. » ►►



« Pour moi, les animateurs dans les projets, c'est un peu comme les barres au bowling. Ils t'empêchent de sortir de la piste, ils t'aident à bien te maintenir et à atteindre ton objectif, mais ça reste toi qui vas lancer la boule. »

Titouan

POUR ALLER PLUS LOIN

Le kit « Super Pouvoir d'Agir des jeunes (et des moins jeunes) »

En 2018, à l'issue de la première formation/action «Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes», le réseau des Centres Sociaux des Pays de la Loire a conçu un kit pédagogique permettant d'essaimer les apports de la formation, tout en permettant aux personnes qui souhaitent s'emparer du sujet, de le faire de façon ludique.



Le Kit se compose :

- ▶ D'un livret permettant de revenir sur les enjeux et la démarche D.P.A.J
- ▶ 5 jeux pour explorer les apports de manière ludique
- ▶ Une affiche sur le processus pour accompagner le Développement du Pouvoir d'Agir

Plus d'infos sur pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr

Citoyenneté et Pouvoir d'Agir des jeunes : Le site ressource



L'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire a créé un site internet dédié aux ressources et expérimentations sur le développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes (et des moins jeunes). Vous y retrouverez des ressources (documents, apports, vidéos...), mais aussi le récit d'expérimentations et d'initiatives inspirantes d'action jeunesse.

À découvrir sur pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr

Pour aller encore plus loin, une liste de lectures (non-exhaustive) sur le sujet :

Paulo Freire - *La pédagogie des opprimés.*

Paulo Freire - *Pédagogie de l'autonomie. Savoirs nécessaires à la pratique éducative.*

Hélène Mouchard-Zay, conseillère municipale - *Projet éducatif territorial : la place des habitants.*

Maud Simonet-Cusset, sociologue - *Thèse - Les mondes sociaux du travail citoyen, sociologie comparative de la pratique bénévole en France et aux États-Unis.*

Saul Alinsky - *Manuel de l'animateur social, une action directe non violente.*

Bernard Dumas, Michel Séguier - *Construire des actions collectives - Développer les solidarités.*

Alain Caillé - *Manifeste pour le convivialisme.*

Marie Hélène Bacqué et Carole Biewener - *L'empowerment, une pratique émancipatrice.*

Alain Penven - *L'ingénierie sociale.*

Maéla Paul - *L'accompagnement, une posture professionnelle spécifique.*

Marie Hélène Bacqué, Mohamed Mechmache - *Pour une réforme radicale de la Politique de la Ville.*

Hélène Balazard - *Agir en démocratie.*

Jean-Luc Graven - *Pédagogie du développement social.*

Yann Le Bossé - *Agir sans prescrire*

CONCLUSION

Nous misions sur le **Développement du Pouvoir d'Agir des jeunes**, comme préalable à leur implication citoyenne.

Avec cette démarche, il s'agissait d'**imaginer collectivement les conditions qui favorisent le développement de la capacité à agir des jeunes**, cette génération que l'on n'entend pas (ou trop peu), car trop souvent mis de côté dans le débat démocratique.

Nous constatons avec fierté que cette démarche a permis l'émergence d'actions et d'espaces permettant aux jeunes de pouvoir exprimer leurs difficultés et leurs aspirations, pour ensuite **construire les projets qui leur tiennent à cœur, en réponse à des problèmes qu'ils ont eux-mêmes identifiés**.

Dans certaines structures, le Pouvoir d'Agir des jeunes a été mis au cœur du projet politique et les acteurs ont accepté de **réinterroger leurs postures pour renouveler leur façon d'envisager l'action jeunesse et explorer de nouvelles modalités d'animation**.

Si aujourd'hui nous nous réjouissons de l'avancée des Centres Sociaux de notre réseau sur le sujet, nous devons maintenant maintenir la dynamique autour de cette nouvelle manière de concevoir l'action jeunesse et valoriser les expérimentations locales, pour **permettre aux structures et acteurs convaincus par la démarche de pouvoir s'en emparer**.

Ce livret n'est en rien un manuel des bonnes pratiques d'animation jeunesse, qu'il faudrait à tout prix suivre. Il s'agit simplement de notre contribution pour enrichir les réflexions de ceux et celles, qui pensent l'animation comme **un levier pour une société plus citoyenne et engagée**.

Lecteurs, lectrices, nous espérons que ce livret vous a inspiré et qu'il vous a donné envie d'engager le travail à votre échelle, d'amorcer les échanges autour de vous, d'accompagner les volontés de changement, d'oser bouger les lignes, mais surtout d'expérimenter sur vos territoires, au plus proche des jeunes, et pourquoi pas de tous les habitants.

Et puis, si vous souhaitez pouvoir en échanger avec les personnes qui ont pu suivre la démarche, contactez-les, c'est votre pouvoir !

**« Le Pouvoir d'Agir, faites-en,
vous en parlerez après ! »**

Yann Le Bossé

REMERCIEMENTS...

- ▶ *Au Conseil d'Administration de l'Union des Centres Sociaux des Pays de la Loire, pilote politique de l'ensemble de la démarche D.P.A.J à l'échelle de notre région, dimension territoriale sans laquelle cette démarche n'aurait pas vu le jour.*
- ▶ *À l'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux, inspirante par sa démarche «Faire émerger et Animer des actions à Visée Emancipatrice», et accompagnatrice dans notre ingénierie de formation.*
- ▶ *Aux Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels implantées en Pays de la Loire, engagées politiquement et techniquement auprès de l'Union des Centres Sociaux des Pays de Loire.*
- ▶ *Aux 31 Centres Sociaux et Socioculturels des Pays de la Loire, engagé(e)s dans les sessions de formation/actions, mais aussi ceux, partout en France, qui se sont appropriés la démarche.*
- ▶ *Aux CAF de Loire-Atlantique, Maine et Loire et Vendée, partenaires financiers et en ingénierie de la démarche D.P.A.J 2017*
- ▶ *Aux D.D.C.S Loire Atlantique et Vendée, partenaires en ingénierie en amont et pendant la formation/action 2017.*
- ▶ *À la D.R.D.J.S.C.S, partenaire financier dans le cadre du FDVA.*
- ▶ *À Uniformation, partenaire financier de la Formation.*
- ▶ *Aux consultants, sociologues, intervenants extérieurs qui ont animé des temps spécifiques pendant les sessions de formation-action : Catherine Etienne, Nathalie Ingouf de A.N.D.A.D.P.A, Olivier Noël, sociologue, Jérôme Guillet de Matières Prises, Anthony Pouliguen et Régis Balry des CÉMEA Pays de la Loire, le directeur et une partie de son équipe, Centre Social Belle Rive à Saintes, Chafik Hbila, sociologue et Fabrice Dumas de l'Association Aequitaz.*
- ▶ *Aux salariés impliqués pour l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire, à l'ingénierie générale, à l'animation et à la logistique : Maxime Bée, Olivier Joulain, Soizic Moulin, Frédéric Moreau, Pierrick Toussaint, Fanny Tesson, Aline Villière, Marie Lawniczak.*
- ▶ *À Yann Le Bossé, Saül Alinsky, Michel Séguier, Paolo Freire, Paul Ricoeur et bien d'autres, inspirants dans nos réflexions.*

Et plus particulièrement pour la session de formation/action 2022 :

- ▶ *Aux co-responsables de la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique pour leur engagement et leur volonté de poursuivre localement le chantier régional, ainsi que leur relecture de ce livret.*
- ▶ *Aux partenaires, compagnons de la démarche, largement investis dans la préparation et l'animation : Tifenn Lodeho-Garnier et Marion Lemarec, Département 44, unité développement vie locale, jeunesse et citoyenneté,*
Florence Madelin, Jacques Mallard et Anne Monnier, CAF 44, Conseillers Techniques Action Sociale, Luc Primard et Valérie Seguinot, DSDEN 44, Conseillers d'Éducation Populaire et de Jeunesse.
- ▶ *Aux équipes de l'Office Socioculturel Montoirin pour leur accueil tout au long de la formation/action*
- ▶ *À la F.C.S.F, partenaire financier, promotrice de la démarche à l'échelle du réseau national et soutien à l'expérimentation locale et à l'essaimage, notamment via la Motion Jeunesse « Pour une pédagogie de l'engagement ».*

Et pour finir...

- ▶ *À tous les Centres Sociaux, les associations et les collectivités, et plus largement tous les acteurs mobilisés, qui, par leur intérêt et leur investissement dans la démarche, ont accepté d'interroger leur pratique, de s'essayer à faire quelques pas de côté, pour une intervention toujours plus audacieuse sur les territoires.*
- ▶ ***Aux jeunes, ceux qui s'engagent, mais aussi ceux à qui nous n'avons pas (encore) donné la possibilité de le faire, à ceux qui ont accepté de témoigner, et plus largement à tous les jeunes, les citoyens d'aujourd'hui et de demain, des ressources pour notre société, des habitants capables !***

Aux participants des sessions de formation/action...

2017 : Ghyslaine Bobilier et Julien Gouton du CSC Allée Verte | Marie Thérèse Milin, Jean-Paul Monnier et Estelle Grégoire du CSC Bugallière | Frédéric Benancie et Charlotte Montassier du CSC Espace Yon | Danièle Jouy, Eric Chantreau et Jean-Pascal Graton du CSC Grain de Sel | Brigitte Renevot et Emilie Richeux du CSC Fontaine | Cécile Baudet Pidoux, Emmanuelle Chevillard, Roger Nzabat et Giresse Kanga du CSC Jacques Tati | Rémy Lagarre et Philippe Pineau du CSC LaMano | Cécile Vigan le Bon, Georges Voileau et Pascale Van Twembeke du CSC Le Relais | Aurélie Sellier, Martine Thomas et Jefferson Turquaud du CSC Loire-Divatte | Roseline Livenais et Alexandre Gasztowtt du CSC Marcelle Menet | Séverine Begnic, Xaviet Couplet, Linda Degoulet et Justine Rouleau du CSC Mireille Moyon | Pascale Bourhis, Muriel David et Théo Pailhes du CSC Pierre Legendre | Alexandre Jarrier, Muriel le Ray et Marine Farigoul du CSC Sillon de Bretagne | Annaëlle Chevalier Fevre et Gwénael Nicolas du CSC Tempo | Alexia Travers et Anne Lebrun des MPT de Coulaines | Eve Ghilbert, Pierrette Mathé, Guillaume Fisson et Adélaïde Michenaud de la MQ Pont Morineau | Ludovic Sevin et Laurent Truchon de l'OSCD.

2022 : Bernadette Brosseau et Isabelle Lenormand de l'Accueil Ado de Mesquer | Lorélène Desmots et Guyotsionnest Rémi du CSC Château | Laila Geryl et Brigitte Leger du CSC Fontaine | Christelle Hervy et Gwendal Lemercier de la commune de Besné | Élise Geffroy, Marie-Noëlle Gomis, Arlette Mousseau et David Vitour de l'association Escalado | Martine Gallerand, Enora Menager Tournet Et Anne-Laure Rouillard de la commune d'Estuaire Et Sillon | Françoise Bouvet et Adrien Cabelguen de la commune de Montoir de Bretagne | Laure Chatel et Ludovic Fort de la MQ Avalix | Rafik Merniz et Jean-Paul Streiff de la MQ Bouletterie | Brigitte Drogueux et Charlene Tessier de la MQ Chesnaie Trébale | Pascale Chamouillet et Estelle Berland de la MQ Immaculée Beaugard | Christophe Harmand et Yves Herbert de la MQ Kerlédé | Christine Aulnette, El-Fayse Saidali et Anaëlle Sciou-Gosselet de la MQ Méan Penhoët | Jérémy Adam, Mickael Lepennedu, Delphine Leroux et Cathy Meunier de l'OSCM | Dennis Octor et Manuela Thomas de la commune de Saint Nazaire.





PAYS DE LA LOIRE



**Union Régionale des Centres Sociaux
et Socioculturels des Pays de la Loire**

8 avenue des Thébaudières - 44800 Saint-Herblain

02.28.07.23.78

unionregionalecsxpd@gmail.com

paysdelaloire.centres-sociaux.fr

pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr



Depuis 2017, l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire pilote une démarche, avec l'ambition de faire évoluer les pratiques d'animation jeunesse. Il s'agit de créer les conditions permettant **l'accompagnement de projets émancipateurs qui permettent aux jeunes de développer leur Pouvoir d'Agir et d'exprimer leur citoyenneté.**

Après plusieurs cycles de formation/actions et de nombreuses expérimentations à différentes échelles du territoire, nous sommes fiers de constater les bénéfices d'une telle démarche.

Ces évolutions de pratique ont été rendues possibles par un changement de regard sur la jeunesse, une réinterrogation fondamentale de nos postures et de la place que nous donnions aux jeunes, mais aussi par de l'outillage adapté.

Entre apports, méthodologie et témoignages, ce livret revient sur ces années d'expérimentations et sur le processus d'accompagnement auquel nous croyons dans notre réseau.

Ce livret est un document d'exploration pour toutes les personnes qui souhaitent inspirer leur pratique, au service d'une animation qui donne la possibilité aux jeunes (et aux moins jeunes) de développer leur Pouvoir d'Agir, de s'épanouir et de s'engager au service du collectif !